

Mémoire de recherche

LA MEDIATISATION DES AFFAIRES
EUROPEENNES EN FRANCE

La médiatisation de la PFUE par les correspondants
français à Bruxelles au gré de l'élection présidentielle
française et de la guerre en Ukraine

Guillaume BLIN

Sous la direction de Yohann MORIVAL – Maître de conférences en sciences politiques

Master 1 de Sciences Politiques parcours Affaires Européennes

2021-2022

*J'ai bien pris connaissance des dispositions concernant le plagiat et je m'engage à ce que
mon travail de mémoire en soit exempt.*

Remerciements

Ce mémoire a pu être mené à bien grâce au soutien de nombreuses personnes, que je souhaite remercier.

Je souhaite tout d'abord remercier Monsieur Morival d'avoir dirigé ce mémoire tout au long de l'année, et de m'avoir apporté de précieux conseils m'ayant permis de progresser de manière continue et confiante dans ma recherche.

Je remercie Madame Bruno et Monsieur Alam pour leurs enseignements concernant la méthode de recherche, et leurs corrections et conseils lors des différents rendus au cours de l'année. Merci également à Monsieur Vassalos pour sa bienveillance.

J'adresse de grands remerciements à Monsieur Mathieu Solal, Madame Céline Schoen, Monsieur Clément Solal et Madame Leonor Hubaut, m'ayant accordé de leur temps durant cette période chargée afin de réaliser des entretiens. Nos discussions m'ont beaucoup apporté et sont le cœur de cette recherche.

Merci à Véronique de la Basoche pour ses sourires quotidiens.

Je remercie également ma famille pour son soutien et notamment ma mère pour ses relectures.

Enfin, d'immenses remerciements à mes amis Salomé, Gauthier, Morgan, Lucie, Léon, Astrid et Célia pour leur soutien qui a été plus d'une fois indispensable et pour tous ces moments heureux passés ensemble.

Sommaire

Introduction	8
Partie 1 - La PFUE : un événement politique et médiatique	16
A) La mise à l'agenda de la PFUE en France	16
B) La situation idéale des correspondants français présents à Bruxelles pour traiter des affaires européennes et de la PFUE.....	24
Partie 2 - La médiatisation de la PFUE par les correspondants français à l'ombre d'autres événements nationaux et européens.	34
A) L'usage politique de la PFUE par le Président Emmanuel Macron pouvant avoir des conséquences sur le travail des correspondants.	34
B) La PFUE et son traitement médiatique perturbés par la guerre en Ukraine.	43
C) Le constat mitigé de l'impact de la PFUE sur la production d'information sur les affaires européennes par les correspondants français.	51
Conclusion.....	60
Bibliographie	64
Annexes	71

Introduction

Le 1^{er} janvier 2022, la France a pris, pour une durée de six mois, la Présidence du Conseil de l'Union européenne.

Après la présidence slovène de juillet à décembre 2021, c'est donc au tour de la France de prendre la présidence de cette importante institution pour la première fois depuis treize ans et pour la douzième fois depuis 1959.¹ On parle alors de Présidence Française du Conseil de l'Union Européenne (PFUE), bien qu'on entende régulièrement parler de présidence de l'UE, ce qui est finalement incorrect.

Le Conseil de l'Union Européenne, aussi appelé plus simplement Conseil, rassemble les ministres de tous les Etats membres, ces derniers se réunissant par fonctions selon les thématiques abordées. Cela en fait l'une des principales institutions de l'Union, aux côtés du Conseil Européen rassemblant les chefs d'Etats et de gouvernements des Etats membres ; de la Commission européenne composée d'un collège de 27 commissaires nommés pour 5 ans et de plus de 30 directions générales ; et du Parlement Européen composé de 751 parlementaires européens élus au suffrage universel pour 5 ans.

Au sein de ce que l'on nomme parfois le triangle institutionnel, le Conseil de l'Union européenne dispose de plusieurs rôles majeurs.

Tout d'abord, il participe à la procédure législative ordinaire avec le Parlement européen. Dans ce processus, la Commission européenne, qui possède le droit d'initiative législative, présente une proposition au Conseil et au Parlement. Ce dernier prend alors position en choisissant d'adopter ou d'amender la proposition, position que le Conseil peut décider d'approuver ou bien de modifier, ce qui la renverra alors pour une seconde lecture devant le Parlement. En cas de désaccord entre ces deux institutions, la proposition est alors rejetée. Cette procédure législative donne donc une place importante au Conseil qui doit travailler en coopération avec le Parlement, représentant des citoyens européens.²

¹ « La Présidence française du Conseil de l'Union Européenne »
<https://presidence-francaise.consilium.europa.eu/fr/presidence/la-presidence-du-conseil-de-l-union-europeenne/>

² La procédure législative ordinaire
<https://www.consilium.europa.eu/fr/council-eu/decision-making/ordinary-legislative-procedure/>

De plus, le Conseil permet de coordonner les politiques des Etats membres dans différents domaines tels les politiques économiques et budgétaires ; l'éducation, la culture, la jeunesse et les sports ; et la politique de l'emploi.³

Aussi, le Conseil a pour rôle de définir et mettre en œuvre la politique étrangère et de sécurité de l'UE, après que les bases de celle-ci soient définies par les chefs d'Etats et de gouvernements. En lien avec le Haut Représentation pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, il veille à l'unité, la cohérence et l'efficacité de l'action extérieure de l'UE.⁴

Cette institution conclut également les accords internationaux en adoptant la décision finale sur la conclusion d'un accord, après que la Commission l'ait négocié et que le Parlement ait donné son approbation.⁵

Enfin, le Conseil de l'UE adopte, de manière conjointe avec le Parlement, le budget de l'Union pour une durée d'un an.⁶

Ainsi, contrairement aux autres institutions qui possèdent un président ou une présidente pour une durée déterminée (Charles Michel préside le Conseil Européen ; Ursula von der Leyen préside la Commission ; Roberta Metsola préside le Parlement), le Conseil fonctionne avec le système d'une présidence tournante. Tous les Etats membres de l'UE se relaient donc à tour de rôle pour en assurer la présidence pour une durée de 6 mois. Durant cette période, l'Etat en question préside l'ensemble des réunions du Conseil, une réunion des ministres de la justice européens sera ainsi par exemple présidée par le ministre de la justice de l'Etat en question.⁷ La Présidence du Conseil a aussi pour rôle de représenter l'institution dans les relations avec les autres institutions de l'UE.⁸

Pour assurer un fonctionnement optimal et continu du Conseil, le traité de Lisbonne (2009) est venu introduire un fonctionnement par trio, composé de trois Etats membres aux présidences se suivant. Ainsi, le trio actuel est composé de la présidence française, et des

³ Le Conseil de l'Union Européenne
<https://www.consilium.europa.eu/fr/council-eu/>

⁴ *Ibidem.*

⁵ Le Conseil de l'Union Européenne
<https://www.consilium.europa.eu/fr/council-eu/>

⁶ *Ibidem.*

⁷ « La Présidence du Conseil de l'UE »
<https://www.consilium.europa.eu/fr/council-eu/presidency-council-eu/>

⁸ « La Présidence française du Conseil de l'Union Européenne »
<https://presidence-francaise.consilium.europa.eu/fr/presidence/la-presidence-du-conseil-de-l-union-europeenne/>

présidences tchèque et suédoise, qui se tiendront respectivement de juillet à décembre 2022 et de janvier à juin 2023.⁹

Cette Présidence Française du Conseil de l'Union européenne se tient alors dans un contexte particulier.

En effet, le premier semestre 2022 est politiquement très chargé.

Premièrement, la PFUE s'est en partie déroulée en parallèle de l'élection présidentielle française, s'étant tenue durant le mois d'avril. Cette élection verra Emmanuel Macron être réélu Président de la République pour un second mandat. Or, face à des adversaires plutôt réticents à l'Union Européenne (UE), le président-candidat utilisera durant sa campagne la PFUE comme un atout stratégique afin de mettre en exergue son côté très pro-européen. Une telle utilisation de la PFUE était redoutée par certains, notamment l'opposition politique française qui « *dénonce un risque d'instrumentalisation de ces échéances européennes au service de sa campagne nationale* ». ¹⁰

Deuxièmement, la présidence française du Conseil de l'UE est perturbée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, venant apporter la guerre aux frontières de l'Union européenne. L'UE s'est alors retrouvée comme un acteur important de ce conflit, accueillant de nombreux réfugiés, mais également et surtout en prenant de nombreuses mesures de sanctions à l'encontre du régime de Vladimir Poutine. Cette guerre inattendue imposant à l'UE des réponses fortes va venir très largement modifier l'agenda des institutions européennes et de la PFUE. ¹¹

Ces deux événements, qui seront plus amplement développés dans la suite de notre recherche, vont donc venir sensiblement s'interposer à un déroulement que l'on pourrait

⁹ « La Présidence française du Conseil de l'Union Européenne »

<https://presidence-francaise.consilium.europa.eu/fr/presidence/la-presidence-du-conseil-de-l-union-europeenne/>

¹⁰ « PFUE : Emmanuel Macron attendu au tournant aussi bien à Paris qu'à Bruxelles en 2022 » *Euractiv*, 4/01/22, consulté le 21/03/22

<https://www.euractiv.fr/section/politique/news/pfue-emmanuel-macron-attendu-au-tournant-aussi-bien-a-paris-qua-bruxelles-en-2022/>

¹¹ « Guerre en Ukraine : l'Union européenne entre flambée des prix et difficultés d'approvisionnement » *Toute L'Europe*, 15/03/22, consulté le 20/03/22. <https://www.touteleurope.eu/economie-et-social/guerre-en-ukraine-l-union-europeenne-entre-flambée-des-prix-et-difficultés-d-approvisionnement/>

qualifier de « classique » de la PFUE. Cela risque donc également de perturber la médiatisation de cet événement.

Or, la PFUE était perçue par certains comme un moment permettant d'améliorer la médiatisation des questions européennes en France, notamment par la Commission des affaires européennes de l'Assemblée Nationale qui explique dans un rapport que « *cette présidence [la PFUE] constitue une opportunité unique pour mettre en œuvre des solutions innovantes susceptibles d'améliorer le traitement médiatique des affaires européennes [en France] et d'être ensuite pérennisées.* »¹²

La question d'améliorer le traitement médiatique des affaires européennes se pose en effet dans le cadre de la PFUE puisque depuis plusieurs dizaines d'années, bien que la France soit un membre fondateur de l'UE et qu'elle y pèse un poids politique, économique et démographique important, ce traitement médiatique y est relativement faible. Nous assistons ainsi à une « *négligence des médias français vis-à-vis de l'actualité européenne* »¹³.

Ce constat est également fait par la littérature, Arnaud Mercier (citant lui-même Nicolas Hubé) montre ainsi que « *l'Union Européenne fait rarement la « une » des journaux, sa présence en titre principal ou en deuxième titre n'excédant que rarement les 5% des « unes » étudiées.* »¹⁴ Alors, « *les français se plaignent d'un profond déficit d'information sur L'Europe.* »¹⁵

Cette faible médiatisation des affaires européennes en France s'expliquerait notamment par le fait que les rédactions, de presse écrite dans notre cas, considèrent l'actualité européenne comme inintéressante. Cela impacterait alors à la fois le nombre de correspondants sur place, mais également la publication d'articles sur ce sujet. Arnaud Mercier explique ainsi également que « *les rédactions ne dépêchent des journalistes sur place que lors de grands événements, comme les sommets [...] et le traitement réservé à L'Europe se révèle être essentiellement un traitement institutionnel.* »¹⁶

¹² Rapport d'information déposé par la Commission des Affaires Européennes relatif à la prise en compte des sujets européens dans les médias audiovisuels, *Assemblée Nationale*, 2021, pp.6-7

¹³ *Ibid*, p.9

¹⁴ Arnaud MERCIER, « « Dominique MARCHETTI, dir., *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe.* Guillaume GARCIA, Virginie LE TORREC, dirs, *L'Union européenne et les médias. Regards croisés sur l'information européenne* », *Questions de communication*, n°8, 2003, p.3

¹⁵ Michel HERBILLON, « La fracture européenne (rapport Herbillon) », 2003, p.7 <https://www.assemblee-nationale.fr/12/europe/rap-info/i0902.asp>

¹⁶ Arnaud MERCIER, *op. cit.*, p.2

Cette constatation est aussi confirmée par Jean Quatremer, correspondant du journal Libération à Bruxelles, dans un entretien réalisé par Gilles Bastin. Le journaliste affirme que « *c'est un poste totalement froid, inintéressant, totalement technique. Donc ce désintérêt fait que le traitement de l'actualité européenne en France est quelque chose d'extrêmement méprisé. Ce désintérêt fait que le traitement de l'actualité européenne d'ici a toujours été [...] fait par des gens qui n'avaient aucune concurrence [...] donc ils ont fait une information très institutionnelle, ce qui accroissait le sentiment en France que l'actualité européenne était forcément [ennuyeuse].* »¹⁷ Arnaud Mercier rajoute que « *les rédactions ne dépêchent des journalistes sur place que lors de grands événements, comme les sommets [...] et le traitement réservé à L'Europe se révèle essentiellement un traitement institutionnel.* »¹⁸

C'est donc dans ce contexte que se place notre recherche.

Afin d'étudier la médiatisation des affaires européennes au prisme de l'actualité, l'objet de ce mémoire est de s'intéresser au **traitement médiatique de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne par les correspondants de presse français présents à Bruxelles, dans un contexte perturbé par l'élection présidentielle française et la guerre en Ukraine.**

Nous nous demanderons comment les correspondants¹⁹ de la presse française à Bruxelles ont-ils médiatiquement traité de la PFUE malgré une certaine interposition de l'élection présidentielle française et de la guerre en Ukraine ?

Cette recherche nous permettra alors d'étudier les conséquences de tels événements extérieurs à la PFUE sur cette dernière pourtant attendue par certains comme un moment de changement dans la manière de médiatiser l'information européenne en France.

¹⁷ Entretien de Jean Quatremer par Gilles BASTIN, « les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles, quelques signes d'un changement d'un monde de travail », in *Les métiers de L'Europe politique. Acteurs et professionnalisations de l'Union européenne*, GEORGAKAKIS dir., Presses universitaires de Strasbourg, 2002, p.5

¹⁸ Arnaud MERCIER, *op. cit.*, p.2

¹⁹ Nous utiliserons régulièrement le terme correspondant bien que certains de nos enquêtés n'aient pas officiellement ce statut au sein de leur journal, de part leur qualité de pigiste, bien qu'ils effectuent le même travail.

Pour réaliser cette enquête ont été interrogés 4 journalistes français correspondants à Bruxelles auprès des institutions européennes pour des organes de presse nationale généraliste.

Plusieurs méthodes ont été utilisées afin de rentrer en contact avec ces derniers. Premièrement, certains ont été contactés par mail. L'adresse mail d'une partie de ces journalistes est disponible simplement sur le site internet de leur journal, ce qui permet donc de les contacter simplement. Pour d'autres, il a parfois été nécessaire de trouver des adresses mails types propres à une rédaction, ou bien même contacter directement la rédaction afin qu'elle transmette notre message à leur journaliste.

Ce moyen nous a permis d'entrer en contact avec Céline Schoen, correspondante pour le journal La Croix. Le reste de nos mails sont restés sans réponses.

Deuxièmement, certains journalistes ont été contactés par le biais de LinkedIn. En effet, ce réseau sur lequel beaucoup de professionnels sont présents peut permettre d'entrer en contact avec une personne sans forcément posséder son mail, et parfois d'avoir des réponses plus rapides. C'est ainsi qu'ont été contactés Mathieu Solal, correspondant de l'Opinion et qui m'a par la suite permis de contacter son frère, correspondant pour l'AGEFI et le Parisien ; et Leonor Hubaut, travaillant pour le Figaro. Le reste de nos messages sont également restés sans réponses. L'ensemble de ces enquêtés sont des pigistes, c'est-à-dire qu'ils travaillent pour les médias en question mais ne sont pas salariés.

Notre enquête est réalisée sur la base de la méthode qualitative et est menée par des entretiens semi-directifs, ce qui signifie des entretiens « *pas entièrement libres, ni entièrement dirigés par un grand nombre de questions précises et structurées.* »²⁰ Le caractère semi-directif de l'entretien permet d'apporter une souplesse à cet exercice. En effet, poser un nombre important de questions de manière trop structurée peut tendre à fermer l'entretien en ne laissant pas place à une véritable discussion mais plutôt à de simples questions et réponses. Dans notre cas, quatre principaux thèmes ont été abordés lors des entretiens : le métier et l'activité de l'enquêté en dehors de la période de PFUE ; sa trajectoire personnelle l'ayant mené à devenir journaliste à Bruxelles ; son activité pendant la PFUE et les changements que cette période implique ; les relations avec la rédaction et les journalistes de cette rédaction travaillant à Paris sur le traitement des sujets européens.

²⁰ N'DA Paul, Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article. Paris, L'Harmattan, 2015, p.148.

Organiser l'entretien au travers de ces quatre thèmes nous permet d'obtenir des informations de la manière la plus large possible, que ce soit sur l'activité de l'enquêté de manière précise ou sur les conditions de production de l'information durant la période de la PFUE.

L'ensemble des entretiens ont été réalisés individuellement et seulement un a été effectué en présentiel, les trois autres ayant eu lieu par visioconférence pour des questions pratiques.

Ces entretiens ont tous été enregistrés avec l'accord des enquêtés afin de faciliter leur retranscription et par conséquent leur analyse et utilisation dans la recherche. En effet, une bonne retranscription est « *la condition nécessaire pour percevoir et analyser la dynamique de l'entretien.* »²¹

Ainsi, nous nous intéresserons tout d'abord au caractère événementiel de la PFUE sur le plan politique et médiatique (Partie 1). Pour se faire, nous verrons comment cet événement fut mis à l'agenda en France et la place des médias dans ce processus (A) ; pour ensuite analyser comment l'idéal situation à Bruxelles des correspondants favorise leur traitement de la PFUE notamment vis-à-vis des journalistes basés en France (B).

Ensuite, nous verrons comment la médiatisation de la PFUE par les correspondants français a pu être perturbée par d'autres événements nationaux et européens (Partie 2). Nous verrons alors l'impact de l'usage stratégique de la PFUE dans un objectif électoral par Emmanuel Macron (A) ; puis les conséquences de la guerre en Ukraine sur le travail des correspondants et leur traitement médiatique de la PFUE (B) ; pour finalement essayer de comprendre l'impact de la PFUE sur la production d'information sur les affaires européennes par les correspondants français (C).

²¹ BEAUD Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour « l'entretien ethnographique » », *Politix*, n°35, 1996, p.250.

Partie 1 - La PFUE : un événement politique et médiatique

Dans cette première partie de notre développement, nous montrerons dans un premier temps comment la Présidence française du Conseil de l'Union européenne fut mise à l'agenda en France par différents acteurs et suivant différentes logiques, dans lesquels les médias ont pris une place importante (A). Dans un second temps, nous verrons comment le fait d'être présent à Bruxelles représente une réelle plus-value pour les journalistes sur place dans le traitement et le suivi de la PFUE, en comparaison avec leurs « collègues » français présents à Paris (B).

A) La mise à l'agenda de la PFUE en France

Une présidence française du Conseil de l'Union européenne est un événement relativement rare. En effet, fonctionnant de manière dite tournante, la présidence de cette institution européenne est partagée par les 27 Etats membres à un rythme d'un Etat par semestre. Ainsi, la France n'avait pas exercé ce rôle depuis 2009.

Cet événement fut donc relativement attendu par différents acteurs qui ont participé à sa mise sur l'agenda en France. L'agenda politique est une notion notamment définie par Philippe Garraud comme étant « *l'ensemble des problèmes faisant l'objet d'un traitement sous quelque forme que ce soit, de la part des autorités publiques et donc susceptible de faire l'objet d'une ou plusieurs décisions, qu'il y ait controverse publique, médiatisation, mobilisation ou demande sociale et mise sur le 'marché' politique ou non.* »²² La mise à l'agenda définit donc « *les conditions dans lesquelles et les médiations par lesquelles se définissent et s'imposent aux autorités publiques des exigences d'action publique.* »²³ Plus précisément, la mise à l'agenda s'effectue avec la conjonction de trois flux étant « *les*

²² Phillippe GARRAUD, « Politiques nationales : élaboration de l'agenda », *L'Année Sociologique*, vol. 40, 1990, p.27

²³ *Ibid*, p.18

problèmes auxquels les autorités publiques portent attention ; [...] les politiques publiques [c'est-à-dire] l'ensemble des solutions d'action publique disponibles et qui sont susceptibles d'être adoptés ; [...] la politique. »²⁴

La Présidence française du Conseil de l'Union européenne n'est pas en soi une politique ou une action publique de la part des pouvoirs publics français, puisque cette présidence n'est pas une décision française mais bien un mécanisme automatique du fait de notre qualité d'Etat membre de l'UE. Malgré cela, l'analyse en termes de mise à l'agenda reste pertinente puisque cet événement fut à la fois attendu et mis en œuvre de différentes manières et par différents acteurs, qu'ils soient politiques ou médiatiques, et va avoir une place relativement importante dans le débat politique français.

De plus, comme l'explique Phillipe Garraud, la notion d'agenda politique est large, et doit donc, pour être efficace en termes d'analyse, être fragmentée en « *différents agendas spécifiques : gouvernemental, législatif et administratif (propre aux divers ministères), mais aussi médiatique et électoral ; agendas emboîtés de toute évidence mais pouvant obéir à des processus, des procédures, des routines, des logiques et des rythmes spécifiques et singuliers.* »²⁵ Nous allons donc être en mesure d'analyser au prisme de ces différents agendas, notamment l'agenda médiatique et électoral, comment la PFUE fut mise à l'ordre du jour.

Tout d'abord, cette présidence était prévue depuis plusieurs années, puisque ses dates précises ont été établies dans une décision du Conseil de l'UE du 26 juillet 2016.²⁶ Cette décision vient fixer les dates de l'ensemble des présidences tournantes de 2016 à 2030, en corrigeant notamment le calendrier à la suite de l'intégration de la Croatie à l'UE en 2013 mais également à la sortie du Royaume-Uni fin 2020. Il était donc connu depuis longtemps par l'ensemble des acteurs, qu'ils soient politiques ou médiatiques, que cet événement se tiendrait de janvier à juin 2022.

²⁴ Patrick HASSENTEUFEL, «Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, n°157, 2010, pp.52-53

²⁵ Phillipe GARRAUD, *op. cit.*, p.28

²⁶ Décision 2016/1316 du Conseil du 26 juillet 2016 modifiant la décision 2009/908/UE, établissant les mesures d'application de la décision du Conseil européen relative à l'exercice de la présidence du Conseil, et concernant la présidence des instances préparatoires du Conseil. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/fr/TXT/PDF/?uri=CELEX:32016D1316&from=EN>

Des attentes furent alors formulées autour de cet événement, et notamment vis-à-vis de la médiatisation des affaires européennes en France. En effet, les sujets européens étant régulièrement jugés trop peu présents dans médias français, la PFUE fut attendue par certains acteurs comme un moment devant être utilisé afin de remédier à ce problème.

Parmi ces acteurs se trouvent des acteurs publics, comme l'Assemblée nationale. En effet, dans un rapport d'information relatif à la prise en compte des sujets européens dans les médias, la Commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale dénonce « *une négligence des médias français vis-à-vis de l'actualité européenne.* »²⁷ Les parlementaires souhaitent changer cela notamment en s'appuyant sur la PFUE. Ils estiment ainsi que « *l'approche de la présidence française de l'Union au 1^{er} semestre 2022 nécessite la prise de mesures, en liaison avec la profession, afin que cette présidence bénéficie de toute la couverture médiatique qu'elle mérite. En même temps, cette présidence constitue une opportunité unique pour mettre en œuvre des solutions innovantes susceptibles d'améliorer le traitement médiatique des affaires européennes et d'être ensuite pérennisées.* »²⁸

De plus, Clément Beaune, secrétaire d'Etat aux affaires européennes au sein du gouvernement, a également indiqué aux parlementaires lors d'une audition du 20 octobre 2020 qu'une « *réunion se tiendrait prochainement, autour du Premier ministre et de la ministre chargée de la communication, avec les acteurs des médias publics et privés pour réfléchir aux moyens d'améliorer l'information sur L'Europe.* »²⁹

Nous voyons ici que cette commission parlementaire met en avant la PFUE comme un événement duquel profiter afin de résoudre un problème : celui de la faible médiatisation des affaires européennes en France, ce qui est notamment repris par le gouvernement au travers du secrétaire d'Etat aux affaires européennes.

D'autres acteurs vont également prendre appui sur la PFUE afin de mettre en avant l'enjeu d'une meilleure médiatisation des sujets européens en France. C'est ainsi que le 3 novembre 2020, une tribune collective fut publiée dans le journal Les Echos, signée par des membres du Mouvement européen-France (association regroupant des citoyens s'engageants pour L'Europe) et de l'Association des journalistes européens. Dans celle-ci, les signataires regrettent que « *les réalisations communautaires se voient assigner une place mineure dans*

²⁷ Rapport d'information déposé par la Commission des Affaires Européennes relatif à la prise en compte des sujets européens dans les médias audiovisuels, *Assemblée Nationale*, 2021, p.6

²⁸ *Ibid*, pp.6-7

²⁹ *Ibid*, p.5

l'actualité française »³⁰ et appellent par conséquent à « *entreprendre une série d'actions destinées à améliorer la couverture des enjeux européens. Et ce, en vue d'accomplir des progrès concrets d'ici à la présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022.* »³¹

Ces exemples nous permettent d'illustrer comment la PFUE fut mise à l'agenda plusieurs mois avant son commencement, comme étant l'occasion de résoudre le problème de la médiatisation des affaires européennes en France. Nous voyons ici différents processus de mise à l'agenda avec « *le rôle de groupes organisés autour de causes et d'intérêt* »³² avec l'implication du Mouvement européen-France et de l'Association des journalistes européens ; mais également avec « *la médiatisation, qui peut accroître l'impact et l'audience des problèmes et donc pousser à l'urgence du traitement par l'autorité publique* »³³ puisque la tribune mentionnée met en avant ce problème en demandant explicitement aux autorités de le résoudre.

Nous observons dans ces cas-là une mise à l'agenda de la PFUE se faisant au travers du mixte de deux modèles dégagés par Garraud, ce qui est possible et même logique puisqu'on « *rencontre plus fréquemment des modèles mixtes ou combinés, mettant à contribution différents types idéaux et empruntant des traits ou des caractéristiques à plusieurs d'entre eux.* »³⁴

Premièrement, des caractéristiques ressortent ainsi du modèle dit de l'anticipation dans lequel « *ce sont les autorités publiques qui jouent un rôle moteur.* »³⁵ Dans ce modèle, les autorités « *perçoivent les décalages existant dans certains domaines ou des déséquilibres à venir et construisent les situations comme problématiques avant de les inscrire sur l'agenda de leur propre initiative.* »³⁶ C'est exactement ce que nous pouvons constater avec le rapport de la Commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale et l'engagement de Clément Beaune, c'est-à-dire des membres des pouvoirs législatifs et exécutifs, et donc de

³⁰ « Accordons à l'Europe la couverture médiatique qu'elle mérite », *Les Echos*, 3/11/2020, consulté le 24/04/2022 <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/opinion-accordons-a-leurope-la-couverture-mediatique-quelle-merite-1261393>

³¹ *Ibidem.*

³² Phillippe GARRAUD, *op. cit.*, p.30

³³ Phillippe GARRAUD, *op. cit.* p.30

³⁴ *Ibid*, p.31

³⁵ *Ibid*, p.36

³⁶ *Ibid*, p.37

l'autorité d'Etat, qui construisent une situation comme problématique afin de la mettre à l'agenda dans l'optique de trouver une ou des solutions.

Deuxièmement, nous observons certaines caractéristiques du modèle de la médiatisation dans lequel les médias mettent en avant des problèmes et « *en assurent simultanément la promotion, la représentation et la diffusion [...] et sont présentés de manière à ce qu'un lien direct ou indirect puisse être établi avec la responsabilité des pouvoirs publics.* »³⁷ Nous retrouvons cela avec l'exemple de la tribune publiée dans le journal les Echos citée précédemment.

Nous pouvons donc d'ores et déjà mettre en avant différentes manières au travers desquelles la PFUE fut mise à l'agenda en France, étant perçue et attendue comme un événement dont se servir dans l'objectif de résoudre le « problème » de la faible médiatisation des affaires européennes en France.

Mais d'autres facteurs sont également venus mettre en avant et à l'agenda la PFUE.

En effet, cette présidence se déroulant à la fin du premier mandat du Président Emmanuel Macron, un fervent défenseur de l'Union Européenne, le chef de l'Etat et ses soutiens attendaient la PFUE afin d'illustrer cette europhilie, d'autant plus dans un contexte d'élections présidentielles. C'est ainsi que dans une allocution télévisée du 9 novembre 2021, le Président de la République rappela aux français que « *notre pays aura dans deux mois la charge de présider l'Union européenne* »³⁸ en expliquant un modèle d'investissement et de croissance « *que je [Emmanuel Macron] défendrai en votre nom dès janvier prochain en prenant la présidence de l'Union.* »³⁹ La volonté du Président et de son gouvernement était alors d'utiliser la PFUE afin de « *remettre L'Europe à l'agenda politique* »⁴⁰ comme le titrait Le Monde le lendemain de l'allocution.

Nous voyons ici l'illustration du fait que « *la mise à l'agenda dépend aussi des bénéfices politiques (électoraux, symboliques, stratégiques...) attendus. Un enjeu de politique publique est politisé et mis en avant par un (ou plusieurs) acteur(s) politiques afin de renforcer sa (ou leur) position dans la compétition politique. Si cette modalité de mise sur*

³⁷ Phillippe GARRAUD, *op. cit.*, p.34

³⁸ Allocution du Président de la République du 9 novembre 2021. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/11/09/adresse-aux-francais-9-novembre-2021>

³⁹ *Ibidem.*

⁴⁰ « Les macronistes veulent remettre L'Europe à l'agenda politique », *Le Monde*, 10/11/2021, consulté le 15/05/2022. https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/11/10/les-macronistes-veulent-remettre-l-europe-a-l-agenda-politique_6101620_823448.html

*agenda est plus nette en période de campagne électorale, elle ne s'y limite pas. »⁴¹ En effet la PFUE est mise en avant dès novembre 2021 par le Président et ses équipes notamment dans un but électoral, comme Virginie Malingre, correspondante pour Le Monde l'indiquait en énonçant que « *Macron veut faire la différence et représenter les électeurs pro-européens.* »⁴²*

Nous pouvons donc ici faire le lien avec le modèle de mise à l'agenda de l'offre politique de Garraud dans lequel « *certaines organisations politiques proposent ou se saisissent d'un thème parce qu'elles en pressentent la rentabilité politique et en escomptent des fins pour leur crédit politique. Dans ce but, elles politisent certains thèmes afin d'agir sur le marché politique et la compétition électorale.* »⁴³

Cette manière de mettre à l'agenda la PFUE diffère donc des deux précédemment démontrées. En effet, contrairement au modèle de l'anticipation et au modèle de la médiatisation qui s'illustraient par la volonté de résoudre un problème (la faible médiatisation des affaires européennes en France), nous avons ici une mise à l'agenda ayant pour objectif principal un objectif de gain de capital politique, notamment mis en exergue du fait du contexte électoral en cours avant le début de la PFUE et jusqu'à mi-avril.

Enfin, la PFUE fut également mise en avant à la suite d'une controverse. En effet, pour « célébrer » le début de cet événement, nombre de monuments français furent mis aux couleurs du drapeau européen, et un grand drapeau fut notamment temporairement installé sous l'Arc de Triomphe à Paris. Une grande partie de l'opposition politique au Président Emmanuel Macron s'est allé offusquée de ce drapeau sous l'Arc de Triomphe, notamment la droite et l'extrême droite qui ont dénoncé une « *provocation qui offense ceux qui se sont battus pour la France.* »⁴⁴ Ce « scandale » lancé par des partis d'opposition a beaucoup fait parler du lancement de la PFUE puisque de très nombreux articles furent publiés sur le sujet. En faisant une recherche le 15 mai 2022 avec les mots clés « drapeau européen » et « Arc de Triomphe » sur le site *Europress*, avec un filtre permettant d'afficher uniquement les articles de la presse généraliste française, nous pouvons constater que 49 articles furent publiés sur le sujet entre le 1^{er} janvier 2022 et le 14 avril 2022, sachant que le drapeau fut remis à

⁴¹ Patrick HASSENTEUFEL, *op. cit.*, p.52

⁴² « Les macronistes veulent remettre L'Europe à l'agenda politique », *Le Monde*, 10/11/2021, consulté le 15/05/2022

⁴³ Philippe GARRAUD, *op. cit.*, p.33

⁴⁴ « Polémiques après le retrait du drapeau français sous l'Arc de Triomphe », *Le Point*, 01/01/2022, consulté le 10/05/2022. https://www.lepoint.fr/politique/polemiques-apres-le-retrait-du-drapeau-francais-sous-l-arc-de-triomphe-01-01-2022-2458795_20.php

l'occasion d'un sommet entre leaders européens à Versailles les 10 et 11 mars 2022. Si nous rajoutons la presse généraliste régionale, qui a publié 66 articles sur le sujet entre le 1^{er} janvier 2022 et le 12 mars 2022, cela fait un total de 115 articles faisant référence à cet événement lié à la PFUE.

La presse joue donc un rôle important dans la médiatisation de cet événement faisant débat au sein de la scène politique française. Bien que ça soit sous la forme de la polémique, cela médiatise donc le lancement de la PFUE et la met par conséquent à l'agenda. Ici, un aspect de la PFUE est perçu comme un problème par certains acteurs politiques, mettant alors à l'agenda la PFUE non pas comme une solution à un problème comme cela fut le cas au début de notre développement, mais bien comme une partie du problème en elle-même. Cela participe donc à mettre la PFUE à l'agenda en en faisant un enjeu du débat politique, d'autant plus dans le contexte électoral de campagne présidentielle.

Alors, nous sommes dans une situation où « *les problèmes faisant l'objet de controverses publiques et mis à contribution ou exploités dans la compétition politique et électorale deviennent des enjeux dans la mesure où, suscitant des prises de position contradictoires, ils contribuent à structurer ce qu'il est convenu d'appeler le « débat politique », mais aussi des publics concernés et éventuellement des électeurs.* »⁴⁵ Cette situation rentre également dans le modèle de l'offre politique de Garraud puisque les acteurs politiques impliqués « *escomptent des gains pour leur crédit politique.* »⁴⁶

Le rôle des médias dans ce phénomène est donc important, puisqu'ils relaient la parole des acteurs impliqués et mettent donc la situation à l'ordre du jour et à l'agenda. En effet, « *les médias constituent sans aucun doute un filtre voire un acteur essentiel de la construction de l'agenda politique* »⁴⁷ puisqu'ils « *hiérarchisent les problèmes par ordre d'importance pour l'opinion publique. La mise sur agenda d'un problème trouve donc souvent son origine dans des faits auxquels la promotion médiatique donne une forte audience.* »⁴⁸

⁴⁵ Phillippe GARRAUD, *op. cit.* pp.20-21.

⁴⁶ *Ibid*, p.33

⁴⁷ *Ibid*, p.18

⁴⁸ Patrick HASSENTEUFEL, *op. cit.*, p.52

Ainsi, nous avons pu voir comment la PFUE fut mise à l'agenda en France de différentes façons et par différents acteurs, le plus souvent politiques et médiatiques, mais également associatifs. Celle-ci fut dans un premier temps réalisée afin de placer la PFUE comme solution à un problème, la faible médiatisation des affaires européennes en France ; mais dans un second temps dans un but davantage électoral de la part de divers acteurs politiques. Dans ces deux cas, les médias ont eu une place importante puisque placés tout d'abord au cœur du problème, puis comme relais de cette mise à l'agenda.

B) La situation idéale des correspondants français présents à Bruxelles pour traiter des affaires européennes et de la PFUE.

Après avoir vu comment la Présidence française du Conseil de l'Union européenne fut mise à l'agenda en France, nous allons désormais voir en quoi les correspondants et plus généralement les journalistes français présents à Bruxelles sont légitimement mieux placés pour traiter médiatiquement de cet événement.

La PFUE est ainsi un événement à la fois français et européen. Au niveau français, il représente un événement de par sa faible fréquence, ce qui a notamment favorisé sa mise à l'agenda comme nous avons pu le voir dans la partie précédente. En effet, avec une présidence tournante entre les 27 Etats membres, la France n'a pas présidé le Conseil de l'Union européenne depuis 2008, faisant du premier semestre 2022 un moment important de la politique française. L'importance de l'institution pèse aussi dans la balance puisque le Conseil de l'Union européenne, aussi appelé plus simplement Conseil, est le co-législateur, avec le Parlement européen, du système législatif de l'Union. Présider une telle institution est donc important pour un Etat membre, qui va tenter de faire avancer des dossiers et d'en tirer un bilan le plus positif possible.

De plus, de nombreux événements et réunions sont organisés durant tout le semestre en France. Au total, de janvier à mars 2022, 20 événements furent organisés dans différentes villes de France (Paris, Brest, Amiens, Strasbourg, Lens, Lille, Grenoble, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Le Bourget, Arles, Montpellier, Nevers)⁴⁹

Malgré cela, la majorité des travaux de la PFUE se déroulent avant tout à Bruxelles, où siègent le Conseil de l'Union européenne ainsi que la majorité des institutions de l'Union. Le rôle principal de la PFUE est en effet de présider les débats au sein du Conseil et de faire en sorte de parvenir à des accords, débats se déroulant à Bruxelles, tels que les trilogues entre la Commission, le Conseil et le Parlement. Alors, bien qu'importante pour la France, la PFUE reste avant tout la présidence d'une institution européenne participant activement au fonctionnement de l'ensemble de l'Union, et donc un événement également très européen.

⁴⁹ Calendrier des événements de la PFUE dans sa version du 13/05/2022. <https://presidence-francaise.consilium.europa.eu/fr/evenements/>

La dualité de cet événement que l'on pourrait qualifier de franco-européen donne un rôle majeur aux journalistes français présents à Bruxelles auprès des institutions européennes.

Être présent à Bruxelles permet à ces journalistes de suivre l'actualité européenne mais également française, d'autant plus dans le cadre de cette PFUE. En effet, « *l'agenda de la France est indissociablement lié à celui de Bruxelles. En l'occurrence, l'un d'entre eux [un correspondant] évoque un « poste national décentralisé » afin de bien mettre en avant que l'actualité qu'il couvre ne relève pas de l'actualité internationale mais bien plutôt de l'actualité nationale.* »⁵⁰ Cette caractéristique d'avoir une actualité française très liée à l'actualité européenne s'explique par l'important travail législatif ayant lieu au sein des institutions européennes (majoritairement à Bruxelles donc) qui aura ensuite un impact évident sur la France et ses législations. Le développement du système législatif européen au fur et à mesure de la progression de l'intégration européenne rend donc l'actualité nationale, notamment législative, de plus en plus dépendante de l'activité des institutions européennes. C'est pour cela que certains, comme Olivier Baisnée, parlent du poste de correspondant à Bruxelles comme d'un « *poste interne à l'étranger* »⁵¹ puisque « *ce qui se joue à Bruxelles a partie liée avec ce qu'il se passe dans leurs capitales respectives.* »⁵²

C'est pourquoi le travail des journalistes présents à Bruxelles mais travaillant pour la presse française consiste à parler de l'actualité de l'Union européenne, tout en parlant de comment cette actualité concerne également la France, notamment car c'est une attente assez naturelle des lecteurs.

En effet :

« Naturellement s'il y a des positions différentes entre les Etats membres je vais forcément expliquer la position de la France. Je ne peux pas parler de la position des autres Etats membres sans parler de la France. Nos lecteurs sont français donc ils ont forcément envie de savoir les positions françaises dans toutes les négociations. »

Céline Schoen (La Croix)

⁵⁰ Olivier BAISNEE, « Les journalistes accrédités auprès de l'Union européenne : correspondants à l'étranger ou généralistes spécialisés ? Logiques et paradoxes du poste de Bruxelles dans la presse française et britannique », *Réseaux*, n°111, 2002, p.117

⁵¹ *Ibid*, p.116

⁵² *Ibid*, p.117

« [Le Parisien] ils m'ont dit très vite de toujours faire un lien national, ça les arrange car ça intéresse plus leurs lecteurs. »

Clément Solal (Le Parisien)⁵³

« Il faut faire comprendre au lecteur français en quoi [ce qu'il se passe au sein des institutions européennes] c'est important pour lui. Sinon notre lecteur ne va pas lire nos articles. C'est normal, notre objectif n'est pas de défendre l'UE mais d'expliquer pourquoi ce qu'on raconte est intéressant et en quoi ça va affecter la vie quotidienne des personnes, dans la mesure où c'est possible. »

« Sur Bruxelles il y a une vraie culture de mettre les choses en perspective, mais évidemment on ne va pas parler des travaux de la Commission et ne pas parler de ce qu'il se passe en France. »

Leonor Hubaut (Le Figaro)

« Si je peux avoir soit un impact sur la France soit le rôle de la France dans telle ou telle décision, je sais que ça va plaire. [...] On sait que ça intéresser et on en déroule un sujet. »

« Forcément ça les intéresse [la rédaction] quand il y a soit un lien avec l'actualité française, soit quand ça parle d'une manière ou d'une autre de ce que la France fait au niveau de l'Union européenne. Donc je dirais qu'il n'y a peut-être pas la majorité des articles, mais une bonne partie des articles que je fais qui sont quand même en lien avec la politique française d'une manière ou d'une autre. »

Mathieu Solal (L'Opinion)

⁵³ Clément Solal produisant des articles pour l'AGEFI mais également pour Le Parisien, il sera à chaque extrait d'entretien mis entre parenthèses uniquement le média auquel sa citation fait référence. Les deux médias seront parfois mis lorsque sa citation peut ne fait référence à l'un de deux de manière précise.

Nous voyons donc que nos enquêtés présents à Bruxelles expriment bien cette logique de parler du lien entre l'actualité européenne et l'actualité française, notamment dans une volonté d'intéresser le lecteur français, puisque « *en rejoignant l'actualité nationale, l'actualité européenne gagne en proximité avec l'opinion* »⁵⁴ et que « *les journalistes de Bruxelles accrédités restent des journalistes nationaux couvrant les affaires de l'UE pour des publics d'abord préoccupés par les dossiers nationaux.* »⁵⁵

Cela permet par conséquent de plaire aux rédactions sachant que certaines d'entre elles « *ne sont intéressées par les questions européennes que si ces dernières comportent un élément intéressant pour le système national.* »⁵⁶

Ce lien avec l'actualité française prend donc encore plus de sens actuellement, puisque dans le cadre de la PFUE, l'ensemble des travaux du Conseil sont présidés par la France et donc des ministres français. Aussi, la France a des objectifs qu'elle va tenter d'atteindre en essayant de réussir à trouver des compromis et à faire adopter certains dossiers parfois jugés prioritaires. Ces objectifs sont notamment une Europe plus souveraine en faisant avancer les questions de défense mais également avec l'initiation d'une réforme de l'espace Schengen ; l'aboutissement des réglementations européennes sur le numérique ; la défense de l'Etat de droit etc.⁵⁷

L'important rôle des ministres français peut malgré tout parfois favoriser le traitement de l'actualité de la PFUE depuis Paris (où se trouvent les rédactions).

⁵⁴ Christian DELPORTE, « A la recherche d'un journalisme européen. Les journalistes au cœur de la construction européenne (XIX-XXe siècles), in Gilles ROUET (dir.), *Les journalistes et L'Europe*, Bruxelles, Bruylant, 2009, p.134

⁵⁵ *Ibid*, p.135

⁵⁶ *Ibid*, p.138

⁵⁷ Présentation de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/12/09/presentation-de-la-presidence-francaise-du-conseil-de-lunion-europeenne>

« Beaucoup de dossiers sont gérés directement au sein des ministères et donc pas tellement par la représentation permanente à Bruxelles, ce qui fait qu'on n'a pas forcément accès à l'information aussi rapidement que nos collègues qui sont eux à Paris et qui ont les contacts avec les ministères. »

« Tout ce qu'il se passe à Paris est géré à Paris. Par exemple ce week-end il y a une réunion entre les européens et les USA sur le Conseil pour le commerce et les technologies, mis en place sous Biden et Von der Layen. En temps normal ça aurait été nous qui aurions écrit dessus mais comme c'est organisé sous PFUE à Paris, du coup ce sont nos collègues qui ont plus accès aux informations et aux sources puisqu'ils sont sur place, et du coup ça ne fait pas de sens pour nous de nous déplacer à Paris alors qu'il y a déjà des gens là-bas. »

Leonor Hubaut (Le Figaro)

Nous voyons ici un exemple de comment la gestion de la PFUE par les pouvoirs publics français a pu favoriser la gestion médiatique par les journalistes présents en France, ce qui reste à relativiser puisque selon la même enquêtée :

« En proportion d'articles que fait Paris [durant cette PFUE], c'est peut-être 20% des papiers. »

Leonor Hubaut (Le Figaro)

Nous voyons alors que la part d'articles traités depuis Paris pour cet exemple du Figaro reste relativement faible, alors même que le Figaro, en tant que deuxième titre de presse le plus lu en France derrière Le Monde⁵⁸, possède une rédaction très importante.

⁵⁸ Classement de diffusion de la presse quotidienne nationale 2021. <https://www.acpm.fr/Les-chiffres/Diffusion-Presses/Presse-Payante/Presse-Quotidienne-Nationale>

Avoir l'appui de journalistes basés à Paris permet tout de même d'avoir du soutien facilitant la production des articles suivant l'actualité européenne.

« On travaille beaucoup avec les collègues sur Paris sur des sujets très techniques comme le DSA et le DMA. Quand il y a trois semaines il y a eu l'accord sur le DMA, je suis venue en complément mais ce sont mes collègues de paris qui sont spécialistes de la tech qui ont fait le papier, pour vraiment expliquer la chose. Moi je suis venu en appui avec un papier plus global pour expliquer tout ce que la Commission est en train de faire sur le plan technologique. [...] Là-dessus on est complémentaires et c'est en fonction des besoins. »

Leonor Hubaut (Le Figaro)

Nous voyons ici que les journalistes basés à Paris peuvent apporter leur soutien technique sur des sujets précis, comme ici la tech et le numérique, qu'ils maîtrisent parfaitement selon leurs spécialités. Ce travail en commun nous est également expliqué par la correspondante de La Croix, journal possédant en plus de cette dernière, un journaliste basé à Paris mais traitant aussi des actualités européennes ce qui permet d'apporter un soutien important permettant la production de plus d'articles :

« Je pense que seule, ça serait très difficile de tout faire, à deux cerveaux c'est toujours mieux qu'un seul. En prenant l'exemple du Conseil européen de ce soir, lui va faire le papier sur les sanctions, moi le papier sur ce qui touche à l'énergie. Il y a une espèce de partage des tâches qui fait qu'il vaut mieux deux papiers fait par deux personnes différentes qui seront deux bons papiers plutôt que si moi je devais courir après le temps et essayer de faire deux papiers qui seraient peut-être médiocres car je n'aurais pas passé assez de temps dessus. »

Céline Schoen (La Croix)

Même si les journalistes présents en France peuvent apporter du soutien de la production d'articles, la majorité de nos enquêtés considèrent qu'il est beaucoup plus utile et efficace de traiter l'information européenne depuis Bruxelles. Il est évident que leur discours peut être orienté puisqu'il défend leur position, mais celui-ci reste néanmoins logique. Tout comme les journalistes parisiens peuvent avoir un meilleur accès aux sources publiques françaises, les journalistes présents à Bruxelles sont les seuls à pouvoir être en contact régulier avec les nombreuses sources européennes et suivre les conférences de presse des institutions, celles-ci étant quotidiennes pour la Commission européenne par exemple.

Cette distance avec les institutions européennes rend alors les journalistes présents en France moins compétents pour traiter des affaires européennes, puisque « *pour les journalistes, comprendre L'Europe c'est aller à Bruxelles.* »⁵⁹ :

« Parfois j'ai l'impression que quand ils parlent d'Europe, ils n'ont pas forcément compris tous les enjeux, car ce n'est pas facile de les comprendre depuis Paris, et de comprendre tout le fonctionnement européen, puisqu'il y'a quand même une forte différence entre les systèmes politiques européens et français. »

« En France on n'est pas tellement habitué à ce que l'Assemblée parlementaire puisse avoir son mot à dire et s'opposer. Et donc en France beaucoup de gens ne comprennent pas l'idée de la négociation et de compromis qui est inhérente au fonctionnement des institutions européennes où on essaye de trouver des consensus. Tandis qu'en France on ne fonctionne pas comme ça, on fonctionne avec des oppositions très fortes et une majorité absolue à l'Assemblée nationale qui a un rôle quand même assez faible. »

Mathieu Solal (L'Opinion)

⁵⁹ Martine ROYO, « Les journalistes ont une vraie responsabilité dans la construction de L'Europe », in Gilles ROUET (dir.), *Les journalistes et L'Europe*, Bruxelles, Bruylant, 2009, p.180

« Quelque chose qu'on observe souvent en France, en tout cas nous les journalistes de Bruxelles, c'est que quand c'est traité depuis Paris, pas systématiquement mais souvent, le journaliste peut se tromper sur son analyse. Ce n'est pas parce qu'il est plus « bête » mais parfois il manque de contexte ou de compréhension des processus dont il parle. Typiquement un journaliste qui aurait l'habitude de l'Élysée en France qui propose un truc, avec le Parlement qui est de la même couleur politique et donc la proposition se met en œuvre rapidement. Il a donc l'habitude d'un système assez centralisé et donc son réflexe sera de dire que si la Commission fait une proposition, celle-ci se fera. »

« Donc je ne me sens pas en concurrence mais on sent que les journalistes, quand ils traitent depuis Paris, ça leur arrive de mal traiter ou mal interpréter l'information. »

Clément Solal (Le Parisien / AGEFI)

Être présent à Bruxelles apporte donc une vraie plus-value pour ces journalistes. Plongés au cœur des institutions européennes et de ce qu'on nomme parfois la bulle bruxelloise, pour définir le quartier européen de Bruxelles où de très nombreux acteurs de L'Europe sont réunis, que ce soient des fonctionnaires, lobbyistes, journalistes et autres, ce qui permet un très gros accès aux sources. La présence à Bruxelles permet ainsi d'avoir de nombreuses sources européennes en plus des sources nationales, faisant de ces journalistes « *les plus capables de prendre de la distance avec les positions nationales.* »⁶⁰ Ainsi, « *pour les grands journaux, avoir un correspondant à Bruxelles est une nécessité. Sinon, ils s'exposent à ne refléter que le point de vue nationale.* »⁶¹

Alors, tandis que pour certains médias « *l'absence d'un bureau à Bruxelles peut se justifier par le fait que cela ne soit qu'à une heure de train de Paris* »⁶², nous voyons que la présence de journalistes correspondants à Bruxelles représente une réelle plus-value permettant une vraie maîtrise des dossiers et la réalisation d'analyses plus poussées. Cela leur permet donc de mieux suivre la PFUE.

⁶⁰ Martine ROYO, Gilles ROUET (dir.), *op.cit.*, p.175

⁶¹ *Ibidem.*

⁶² Thomas FRINAULT, « L'Europe à l'épreuve des médias. Une relation ambiguë. », in Gilles ROUET (dir.), *Les journalistes et L'Europe*, Bruxelles, Bruylant, 2009, p.195

« [Être à Bruxelles], c'est surtout ça qui est reconnu dans le journal. »

Mathieu Solal (L'Opinion)

« Oui pour sûr, être à Bruxelles permet une meilleure couverture de la PFUE. La Présidence du Conseil de l'UE ça reste une institution qui est physiquement installée à Bruxelles et oui pour sur la meilleure couverture qu'on puisse avoir de la PFUE c'est depuis Bruxelles. »

« Donc oui il n'y a aucun doute qu'être ici permet de mieux suivre la PFUE. Même s'il y a des événements comme le sommet à Versailles mi-mars qui dépendent de la PFUE mais qui ne sont pas ici, le cœur du travail de cette présidence c'est à Bruxelles qu'il est effectué. »

Céline Schoen (La Croix)

Alors, les journalistes et correspondants français présents à Bruxelles possèdent une vraie plus-value dans le traitement médiatique de la PFUE. Face aux journalistes de leurs rédactions présents en France, ils ont une compréhension des mécanismes européens bien plus poussée, des relations très nombreuses avec les sources européennes, ce qui leur permet par conséquent la rédaction d'articles plus poussés et avec des points de vue différents, plus européens. Dans son caractère d'événement franco-européen, la PFUE se déroule tout de même en grande majorité à Bruxelles, où la présence de ces journalistes leur permet donc d'en faire le suivi le plus précis. Pour les événements organisés en France sous l'égide de la PFUE et / ou lorsque les dossiers à traiter sont trop nombreux, leurs collègues présents dans l'hexagone permettent malgré tout un appui et un soutien important.

Tandis que certaines rédactions et surtout la majorité des lecteurs attendent des articles traitant des sujets européens qu'ils possèdent un certain cadrage avec la France, leur position de journaliste français présent à Bruxelles pendant la PFUE leur permet un traitement optimal de cet événement.

Malgré cela, nous allons voir que d'autres événements sont venus perturber la médiatisation de la PFUE par ces journalistes.

Partie 2 - La médiatisation de la PFUE par les correspondants français à l'ombre d'autres événements nationaux et européens.

Dans cette seconde partie de notre développement, nous allons voir comment le traitement médiatique de la Présidence française du Conseil a pu être impactée par le déroulé d'autres événements français et européens. Nous montrerons ainsi dans un premier temps comment l'usage stratégique de la PFUE dans une logique électorale par Emmanuel Macron a pu avoir des conséquences sur le suivi de la PFUE par les correspondants français (A). Dans un second temps, nous verrons comment l'inattendue guerre en Ukraine est venue perturber l'agenda européen et de la PFUE, détournant une partie de l'attention médiatique vers elle au dépend du traitement de la Présidence française. (B) Enfin, nous verrons dans un troisième et dernier point que contrairement à certaines attentes, la PFUE n'a pas réellement permis de simplifier le traitement médiatique des affaires européennes par les correspondants français à Bruxelles (C).

A) L'usage politique de la PFUE par le Président Emmanuel Macron pouvant avoir des conséquences sur le travail des correspondants.

Comme nous avons pu le voir au début de notre réflexion, la PFUE fut notamment mise à l'agenda suivant le modèle politique, qui est pour rappel le fait que « *certaines organisations politiques proposent ou se saisissent d'un thème parce qu'elles en pressentent la rentabilité politique et en escomptent des fins pour leur crédit politique. Dans ce but, elles politisent certains thèmes afin d'agir sur le marché politique et la compétition électorale.* »⁶³

En effet, la Présidence française du Conseil de l'Union européenne se déroule, pour rappel, du 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Or en plein milieu de ce semestre se déroulait l'élection

⁶³ Phillippe GARRAUD, « Politiques nationales : élaboration de l'agenda », *L'Année Sociologique*, vol. 40, 1990, p.33

présidentielle française, le premier tour ayant eu lieu le 10 avril et le second le 24 avril. Par conséquent, plus de la moitié de la PFUE s'est déroulée dans un contexte de campagne présidentielle en France, campagne ayant même débuté avant le début de la PFUE, ce qui a participé à sa mise à l'agenda comme nous l'avons vu.

Le fait que ces deux événements politiques se déroulent en même temps est un hasard du calendrier, bien que ce ne soit pas la première fois que ça arrive. En effet, c'était déjà le cas en 1995 sous la présidence de François Mitterrand. Importante différence, ce dernier n'était pas candidat à sa réélection, ce qui était le cas d'Emmanuel Macron (bien qu'il n'ait officialisé sa candidature que le 3 mars⁶⁴, elle était attendue de manière logique par l'ensemble des acteurs politiques.)

Alors qu'il aurait été possible pour la France de demander à décaler la PFUE afin que la campagne présidentielle et cette présidence ne viennent pas mutuellement se perturber, mais cela n'a pas été fait. Ce choix de ne pas demander un report a d'ailleurs été vivement critiqué par d'autres acteurs politiques dont certains opposants au Président Emmanuel Macron, qui lui reprochent de vouloir se servir de cette PFUE comme d'un argument de campagne. Ainsi, Jean-François Rapin, président de la commission aux affaires européennes du Sénat (et membre du parti Les Républicains) estime qu'il « *y a un effet de communication évident. Le Président de la République mise sur une sorte de logique du chef et veut montrer que s'il peut être le chef de L'Europe, il peut être le chef de la France. Une présidence de l'Union européenne est une bonne occasion de faire des coups politiques.* »⁶⁵

Pourtant, il est important de rappeler que le Président de la République n'a aucun rôle officiel dans cette PFUE. En effet, la PFUE est comme son nom l'indique, la présidence du Conseil de l'Union européenne, conseil rassemblant les ministres de l'ensemble des Etats membres en fonction des thèmes des réunions. Une réunion concernant le droit du travail rassemblera ainsi l'ensemble des ministres concernés au sein des Etats membres. Présider ce conseil revient donc à présider ces réunions. Pendant la PFUE, c'est donc le ministre français présent

⁶⁴ « Emmanuel Macron officialise sa candidature à l'élection présidentielle », *Le Point*, 03/03/2022, consulté le 20/05/2022. https://www.lepoint.fr/presidentielle/emmanuel-macron-officialise-sa-candidature-a-l-election-presidentielle-03-03-2022-2466912_3121.php

⁶⁵ « La présidence française de l'Union européenne n'est pas une opération de communication avant la présidentielle dénonce Jean-François Rapin (LR) », *Public Sénat*, 07/12/2021, consulté le 10/04/2022. <https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/la-presidence-francaise-de-l-union-europeenne-n-est-pas-une-operation>

au sein de la réunion qui la préside. Cette présidence donne donc officiellement un rôle important aux ministres français, mais n'en donne aucun au Président de la République.

Ce dernier aurait pu présider le Conseil européen, conseil rassemblant quant à lui l'ensemble des chefs d'Etat ou de gouvernement des Etats membres. Ce fut par exemple le cas lors de la dernière présidence française, en 2008, où Nicolas Sarkozy (Président de la République de 2007 à 2012) présidait alors le Conseil Européen en parallèle de la présidence du Conseil de l'Union européenne exercée par ses ministres. Présider le Conseil européen avait alors donné à Nicolas Sarkozy « *une puissante capacité d'initiative et de négociation géopolitique qu'il exercera avec succès lors de la crise géorgienne.* »⁶⁶ Mais depuis 2008, les traités européens ont changé et avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne en 2009, la fonction de Président du Conseil européen est désormais permanente, le principe de présidence tournante tel qu'il existe encore au Conseil de l'Union européenne n'y est donc plus appliqué.⁶⁷ Le Conseil européen est donc actuellement présidé par Charles Michel, qui occupe cette fonction depuis le 1^{er} décembre 2019. Alors, dans la PFUE actuelle, « *Emmanuel Macron ne préside aucune réunion formelle.* »⁶⁸

Malgré cela, le chef d'Etat français s'est rapidement mis à la tête de cette PFUE. C'est par exemple lui qui a tenu une conférence de presse à l'Elysée le 9 décembre 2021 afin de présenter les priorités de la PFUE⁶⁹. C'est également lui qui a fait un discours devant le Parlement européen le 19 janvier 2022 afin de présenter les mêmes choses aux eurodéputés⁷⁰.

Dès le départ, le Président de la République, bien qu'il n'était à l'époque pas encore officiellement candidat à sa réélection, s'est donc imposé comme un acteur important de la PFUE, ce qui a donc participé à concentrer encore plus cet événement sur l'élection présidentielle. En effet, lors de son discours du 19 janvier au Parlement, moment durant

⁶⁶ « Présidence française de l'UE : ce qui rapproche et ce qui sépare Macron en 2022 de Sarkozy en 2008 », 28/03/2022. <https://www.lejdd.fr/Politique/presidence-francaise-de-lue-ce-qui-rapproche-et-ce-qui-separe-macron-en-2022-de-sarkozy-en-2008-4084694>

⁶⁷ « Le rôle du Président », *Consilium.europa*. <https://www.consilium.europa.eu/fr/european-council/president/role/#:~:text=L'actuel%20pr%C3%A9sident%20du%20Conseil,mandat%20le%201er%20d%C3%A9cembre%202019.>

⁶⁸ Michel MANGENOT, « III. – Personnels des institutions de l'Union européenne et des affaires européennes en France », *Revue française d'administration publique*, vol. 181, no. 1, 2022, p.321

⁶⁹ Présentation de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/12/09/presentation-de-la-presidence-francaise-du-conseil-de-lunion-europeenne>

⁷⁰ Discours du Président Emmanuel Macron devant le Parlement européen. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/01/19/discours-du-president-emmanuel-macron-devant-le-parlement-europeen>

lequel « *a flotté l'ombre de la campagne présidentielle* »⁷¹, certains ont vu un « *discours de précampagne [...] autant qu'un plaidoyer européen d'un chef de l'Etat.* »⁷² De plus, durant cette intervention, certains eurodéputés français ont profité de l'occasion afin de critiquer le bilan de la politique française du Président. Ce fut le cas de Yannick Jadot, alors candidat à l'élection présidentielle ; de Manon Aubry, membre de la France Insoumise ; ou encore de Jordan Bardella, membre du Rassemblement National.⁷³ Ces interventions ont alors participé à « *une certaine renationalisation du débat parlementaire européen.* »⁷⁴

Ce constat est confirmé par l'un de nos enquêtés affirmant :

« Je pense que ça s'entremêle oui [La campagne présidentielle et la PFUE] et on l'a vu au Parlement européen avec Jadot, Manon Aubry etc. qui s'en prennent à Macron sur de la politique française, on a donc vu la politique française être mise au centre. »

Mathieu Solal (L'Opinion)

Nous assistons ainsi à une certaine présidentialisation de la PFUE, avec un rôle important du Président de la République, notamment dans un objectif électoral, alors que celui-ci n'est pas censé en avoir. Cette importance du Président n'est pas nouvelle en soit, elle s'illustre de manière importante dans la politique française, et cela se diffuse à l'échelle européenne. Ainsi, « *nul n'ignore que le Président détermine, voire conduit, la politique de la nation, contrairement à la lettre de l'article 20 de la Constitution, qui donne cette double mission au gouvernement* »⁷⁵ et cela est « *encore plus le cas en matière de politique européenne : sur tous les grands dossiers européens, c'est l'Elysée qui décide.* »⁷⁶ Cette importance du

⁷¹ « Ce qu'il faut retenir du discours d'Emmanuel Macron au Parlement européen à Strasbourg », *Libération*, 19/01/2022, consulté le 02/03/2022. <https://www.liberation.fr/politique/ce-qui-faut-retenir-du-discours-demmanuel-macron-au-parlement-europeen-a-strasbourg-20220119-3KXB3PTOIVBOPN2CNGY4Z4VNDE/>

⁷² *Ibidem.*

⁷³ *Ibidem.*

⁷⁴ Michel MANGENOT, *op. cit.*, p.322

⁷⁵ Jean-Michel EYMERI-DOUZANS, « Déterminer et conduire la politique européenne de la France. Un modèle de symbiose du pouvoir présidentiel et du pouvoir administratif », *Revue française d'administration publique*, vol. 181, no. 1, 2022, p.17

⁷⁶ *Ibidem.*

Président de la République s'illustre alors également avec « *le pilotage des présidences françaises du Conseil.* »⁷⁷

En effet, « *pour la présidence de 2008, M. Sarkozy avait tenu de nombreuses réunions en personne afin d'en établir le programme, d'en définir les objectifs, puis de suivre leur réalisation. Il en va de même pour le Président Macron et la PFUE actuelle : ses grands enjeux, les notions centrales de relance, puissance, et appartenance, et l'objectif d'une « Europe plus unie et plus souveraine » [...] ont été validés par le chef de l'Etat en personne.* »⁷⁸ Cette importance du Président de la République dans la PFUE s'illustre concrètement puisque « *des dossiers restant au niveau de la machinerie du Conseil (COREPER et ministres) peuvent aussi « remonter au Château ».* Comme nous le dit un représentant permanent, « *il n'y a pas un seul jour où le Président de la République ne s'occupe pas d'affaires européennes.* »⁷⁹

Ce constat est confirmé par certains de nos enquêtés affirmant que :

« Au niveau de Macron, qui en fait formellement ne fait même pas partie de la PFUE, il prend un peu le lead, alors que lui normalement n'a pas vraiment de rôle là-dedans. »

« La France c'est assez marrant car oui bien sûr qu'il y a un lien [entre la PFUE et la campagne présidentielle] mais en même temps elle le nie. Et là quand Macron allait au Parlement européen, c'est exactement ça. Il est là pour répondre aux questions européennes mais bien sûr que ça va être suivi par l'électorat français et derrière quand Jadot l'attaque, bah ça a même énervé les autres parlementaires car il est en train de transformer ça en enjeu de campagne française. Alors que finalement en conservant ces dates-là de la PFUE, c'est Macron qui fait ça et il sait qu'il peut difficilement être mis en défaut au niveau européen parce qu'il a toujours fait des efforts là-dessus pendant son quinquennat. »

Mathieu Solal (L'Opinion)

⁷⁷ Jean-Michel EYMERI-DOUZANS, *op. cit.*, p.18

⁷⁸ *Ibidem.*

⁷⁹ *Ibidem.*

« Ça a été utilisé par Macron et ses équipes pour montrer à quel point il est européen, là-dessus je n'ai aucun doute. »

Leonor Hubaut (Le Figaro)

Nous voyons donc que le rôle conséquent pris par le Président Emmanuel Macron dans la PFUE fait un lien important avec l'élection présidentielle et la campagne afférente, ce qui est constaté à la fois par des acteurs politiques, mais également par une partie de nos enquêtés.

Cette imprégnation du Président de la République et de la campagne présidentielle dans la PFUE va alors avoir des conséquences sur le déroulé de cette dernière, et par conséquent sur sa médiatisation par les correspondants présents à Bruxelles.

Ainsi :

« Au départ j'ai fait le voyage de presse à Paris où on a rencontré les ministres et tout ça mais ça faisait vraiment très brassage de vent. Parce qu'avec l'élection au milieu on était face à des ministres qui expliquaient pleins de choses mais qui en fait, pour certains, ont trois mois car ils savent qu'ils ne vont pas rester après l'élection, sous réserve que Macron soit réélu. C'est assez absurde, c'était plus je pense l'idée d'avoir une représentation et une défense du bilan européen de Macron et une projection sur le futur et avec quelques textes symboliques qui passent. Et c'est ça qui est en train de se passer. »

Mathieu Solal (L'Opinion)

« Au niveau français oui, ça a recentré l'enjeu européen sur un côté un peu national. »

Leonor Hubaut (Le Figaro)

Selon l'un de nos enquêtés, le Président et ses équipes ont pu utiliser sciemment les différences entre journalistes français « classiques » et journalistes français correspondants européens :

« Sur le discours de Macron, l'article a été écrit depuis Paris et on voyait vraiment que Macron l'utilisait pour lancer sa campagne présidentielle. Et on sentait que les journalistes [parisiens donc] qui avaient fait ça n'avaient pas vraiment de compréhension des enjeux européens, alors que lui il les avait un peu piégés car c'était finalement un discours uniquement sur les enjeux européens. »

En revanche ;

« Quand il y a eu la conférence de presse de Macron en décembre, là on a fait appel à nous les correspondants à Bruxelles pour lui poser des questions. Là ils avaient envie de questions sur L'Europe et surtout pas de questions françaises sur la Présidentielle. Donc on se sent un peu instrumentalisés, parfois on a besoin de nous, parfois on n'a pas besoin de nous en fonction du message, de l'enjeu... »

Mathieu Solal (L'Opinion)

Cela nous permet de faire le lien avec la partie précédente de notre développement. Nous voyons ici comment les différences de traitement de l'actualité européenne entre les journalistes français « classiques » et les journalistes français présents à Bruxelles peuvent être utilisées à des fins politiques. Ici, notre enquêté estime donc que le Président aurait volontairement convié ou non des journalistes correspondants européens en fonction des questions qu'il souhaitait avoir, davantage sur la présidentielle française ou sur l'Union européenne.

Enfin, nos enquêtés n'ont pas le même avis afin de savoir si cette utilisation de la PFUE à des fins électorales de la part du Président de la République et cette imbrication de la PFUE et des élections présidentielles a pu avoir un impact sur la médiatisation de la présidence du Conseil en France.

Ainsi :

« Moi je pense que ça n'a pas un bon impact ce mélange des agendas parce que je pense que la France aussi ne peut du coup peut-être pas se permettre de faire tel ou tel compromis qui pourrait ensuite lui être reproché sur un plan électoral. Donc ils ont fait plus attention car tout peut être instrumentalisé, comme on l'a vu avec les drapeaux. Et en même temps ils vont aller vers des textes où ils peuvent obtenir des victoires très rapides qui touchent les français. Donc c'est en ce sens-là que ce n'est pas idéal d'avoir les deux en même temps. »

Mathieu Solal (L'Opinion)

De plus, cette imbrication aurait eu des conséquences très directes sur l'agenda même de la PFUE puisque :

« A cause des élections beaucoup de choses ont été accélérées pour avoir lieu trois semaines avant les élections. Et on a ensuite vraiment eu un vide de trois semaines une semaine avant le premier tour et durant les deux semaines de l'entre-deux tours, puis on a repris. Disons que le calendrier bruxellois s'est un peu stoppé durant trois semaines à cause de ça. Donc ça a forcément impacté notre manière de couvrir puisqu'il n'a pas eu d'actualité j'ai envie de dire. »

Leonor Hubaut (Le Figaro)

Ce que Leonor Hubaut nous décrit était un facteur déjà attendu par certains chercheurs, comme Bélich Nabli, qui estimait début janvier qu'à cause du contexte électoral, « *la période « utile » de la PFUE risque de se concentrer autour des trois premiers mois du semestre.* »⁸⁰

⁸⁰ Bélich NABLI, « L'appareil d'Etat au service de la présidence française du Conseil de l'Union européenne », *SciencesPo centre de recherches internationales*, 04/01/2022, consulté le 28/04/2022. <https://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/l-appareil-d-etat-au-service-de-la-presidence-francaise-du-conseil-de-l-union-europeenne>

Ces extraits d'entretiens laissent donc entendre le fait que ces deux événements se déroulent en même temps et l'utilisation de la PFUE à des fins électorales par le chef de l'Etat ont donc eu des conséquences concrètes sur le déroulé de la présidence du Conseil de l'UE, et alors logiquement sur le suivi médiatique de celle-ci. Cet avis n'est pas forcément partagé par tous puisque la correspondante de La Croix nous dit de son côté que :

« C'est sûr que ça a quand même des impacts sur la manière dont se déroule cette PFUE, un impact sur les conditions de mise en avant par exemple. »

« Dans tous les cas je pense que dans un contexte présidentiel ou non, il y a quand même une petite frange de la population qui est vraiment intéressée par le travail de la PFUE et en général par les affaires européennes. Donc je pense que les élections présidentielles donnent certainement un coup de pouce plus qu'autre chose à la PFUE. On en parlerait aussi si on était dans un autre contexte, mais probablement différemment. »

Céline Schoen (La Croix)

Ainsi, nous avons pu voir que la PFUE s'est retrouvée, par un hasard du calendrier, à se dérouler en parallèle des élections présidentielles françaises. Du fait que le Président de la République Emmanuel Macron, soit candidat à sa réélection et se soit placé comme un acteur important de la PFUE, le déroulement de cette dernière et son traitement médiatique par les correspondants français à Bruxelles fut nécessairement impacté. Nous voyons alors un usage politique d'un événement français et européen par le chef d'Etat, qui n'est censé n'y avoir pourtant aucun rôle officiel, et qui a donc utilisé cet événement comme un « *instrument d'action et de communication politique.* »⁸¹

La médiatisation de la PFUE a donc nécessairement été impactée, avec par exemple, comme nous l'expliquait Mathieu Solal de l'Opinion, une utilisation stratégique des correspondants ou des journalistes parisiens en fonction des différentes attentes de questions et donc de traitement médiatique. Nous allons désormais voir que la PFUE et sa médiatisation ont été également impactés par un autre événement, cette fois-ci inattendu, la guerre en Ukraine.

⁸¹ Bélih NABLI, *op. cit.*

B) La PFUE et son traitement médiatique perturbés par la guerre en Ukraine.

« J'ai toujours pensé que L'Europe se ferait dans les crises, et qu'elle serait la somme des solutions qu'on apporterait à ces crises »⁸² expliquait Jean Monnet, l'un des pères fondateurs de la Communauté européenne, qui deviendra l'Union européenne.

En effet, l'histoire de la construction européenne et du continent en général est parsemée de crises aux natures et conséquences diverses. C'est notamment à la suite de ces crises que le continent progresse parfois, la seconde guerre mondiale, bien qu'immensément destructrice, aura ainsi favorisée le développement d'une union des Etats européens et la naissance de la future Union européenne. De nombreuses crises viendront ensuite toucher l'Union européenne, les plus récentes étant par exemple la crise financière de 2008, la « crise migratoire » de 2015 (bien que dans ce cas le terme de crise est à utiliser avec prudence car très politique) et plus récemment la crise sanitaire. La médiatisation des affaires européennes est d'ailleurs en quelque sorte habituée à traiter des crises, ces dernières sont parfois d'ailleurs considérées comme « *des bonnes nouvelles pour les médias.* »⁸³ En effet :

« La plupart du temps on va de crise en crise en Europe. Donc il faut souvent expliquer quelle est la réponse européenne. »

Céline Schoen (La Croix)

Les présidences des conseils de l'Union européenne n'échappent parfois pas à ces crises. La dernière présidence française avant la PFUE, en 2008, sera ainsi fortement impactée par trois crises, avec « *la crise du processus de ratification du Traité de Lisbonne après le non irlandais en juin, le déclenchement de la crise géorgienne et surtout l'aggravation soudaine de la crise financière internationale après la faillite de la banque Lehmann Brothers.* »⁸⁴

⁸² Jean MONNET, *Mémoires*, Paris, Fayard, 1976, p.488.

⁸³ Thomas FRINAULT, in Gilles ROUET (dir.), *op. cit.*, p.198

⁸⁴ Joachim SCHILD, « La force de l'imprévisible : la présidence française de l'UE face à la crise financière. Un point de vue allemand. », *Bulletin économique du CIRAC*, n°89, 2008, p.11

De son côté, la PFUE actuelle a démarré dans un climat relativement calme en termes de crises. Bien que la pandémie de covid-19 soit toujours présente en France et dans l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne, celle-ci est désormais relativement sous contrôle notamment grâce aux campagnes de vaccination. Elle ne représente donc pas un poids important sur la PFUE, contrairement à ce qu'a pu vivre la présidence allemande du Conseil du second semestre de 2020, alors que la pandémie battait son plein. Le seul événement qui pouvait venir plus ou moins perturber la PFUE était donc l'élection présidentielle comme nous avons pu le voir dans la partie précédente de notre développement.

Mais cela va rapidement changer lorsque le Président de la fédération de Russie, Vladimir Poutine, a décidé d'envahir l'Ukraine le 24 février 2022⁸⁵.

Tout comme le conflit avec la Géorgie en 2008, cette guerre à l'initiative de la Russie ne se déroule pas au sein du territoire de l'Union européenne, bien qu'elle en soit dangereusement proche puisque l'Union partage au travers de la Pologne, de la Slovaquie, de la Hongrie et de la Roumanie, 1257 kilomètres de frontières avec l'Ukraine⁸⁶. De plus, aucun Etat membre n'est directement impliqué en tant que belligérant dans le conflit.

Malgré cela, l'Union européenne va jouer un rôle majeur, tout d'abord en accueillant des milliers d'ukrainiens fuyant la guerre. Ainsi, « *le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) estime qu'environ 5,7 millions de personnes ont fui la guerre en Ukraine entre le 24 février et le 4 mai. L'Union européenne (UE) accueille l'immense majorité de ces personnes, dont 3,1 millions sont entrées par la Pologne et 850 000 par la Roumanie.* »⁸⁷

L'Union européenne va également financer directement l'achat et la livraison d'armes à l'Ukraine, décision historique puisque jamais l'UE n'avait utilisé ses propres fonds à de telles fins.⁸⁸ Enfin, de nombreuses sanctions économiques et financières vont être prises par

⁸⁵ « Le récit de début de la guerre en Ukraine, de l'annonce de Vladimir Poutine aux attaques de l'armée russe », *Le Monde*, 24/02/2022, consulté le 23/05/2022. https://www.lemonde.fr/international/article/2022/02/24/de-l-annonce-de-vladimir-poutine-aux-attaques-aeriennes-et-terrestres-de-l-armee-russe-sur-l-ukraine_6115049_3210.html

⁸⁶ Frontière entre l'Ukraine et l'Union européenne.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Fronti%C3%A8re_entre_l%27Ukraine_et_l%27Union_europ%C3%A9enne

⁸⁷ « Accueil des réfugiés d'Ukraine : L'Europe vit ce que d'autres régions connaissent depuis le début du XXIème siècle », *Le Monde*, 17/05/2022, consulté le 22/05/2022.

https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/05/17/accueil-des-refugies-d-ukraine-l-europe-vit-ce-que-d-autres-regions-du-monde-connaissent-depuis-le-debut-du-xxi-siecle_6126504_3232.html#:~:text=Le%20Haut%20Commissariat%20des,850%20000%20par%20la%20Roumanie.

⁸⁸ « L'UE brise un tabou en finançant l'achat et la livraison d'armes à l'Ukraine », *Euractiv*, 28/02/2022, consulté le 22/05/2022. <https://www.euractiv.fr/section/l-europe-dans-le-monde/news/lue-brise-un-%E2%80%89tabou-%E2%80%89-en-financiant-lachat-et-la-livraison-darmes-a-lukraine/>

l'Union afin de sanctionner la Russie, visant notamment les oligarques (riches hommes et femmes d'affaires) proches du régime russe.⁸⁹

Nous voyons donc que l'Union européenne s'est rapidement imposée comme un acteur indirect important de cette crise. Et tout comme lors sa dernière présidence du Conseil de l'UE en 2008, la France voit sa PFUE actuelle être bouleversée par les volontés guerrières de Vladimir Poutine.

Cette guerre est notamment venue bousculer les priorités européennes. En venant montrer une nouvelle fois que la Russie pouvait représenter un danger, l'idée d'une Europe de la défense a refait surface et s'est amplifiée. La question d'une indépendance énergétique vis-à-vis de la Russie a également été mise au tout devant de la scène, notamment car en important une part conséquente de son énergie de Russie, l'UE participe au financement du régime russe et donc indirectement au financement de la guerre de Vladimir Poutine.⁹⁰

Un tel bouleversement de l'agenda n'est pas inédit ni même si rare, puisque cela a également été vécu par la présidence allemande du Conseil en 2020. Comme dit précédemment, celle-ci se déroula en pleine pandémie de covid-19. Ainsi, « *avec la crise, c'est non seulement l'agenda, mais aussi le rôle de la présidence allemande du Conseil de l'UE qui ont dû considérablement évoluer. [...] La pandémie a donc considérablement modifié les priorités de la présidence allemande.* »⁹¹

En venant bouleverser l'ensemble de l'Union européenne et le déroulé de la PFUE, la guerre en Ukraine va donc logiquement venir bouleverser la médiatisation de cette présidence.

En effet, la réponse de l'UE à cette guerre étant importante, comme nous venons de le montrer (sans malgré tout entrer dans l'ensemble des détails), le travail des journalistes et correspondants français présents à Bruxelles auprès des institutions européennes va être en quelque sorte « accaparé » par cet événement inattendu.

⁸⁹ « Guerre en Ukraine : L'Europe adopte un quatrième train de sanctions contre la Russie », *Le Monde*, 16/03/2022, consulté le 22/05/2022. https://www.lemonde.fr/international/article/2022/03/16/guerre-en-ukraine-l-europe-adopte-un-quatrieme-train-de-sanctions-contre-la-russie_6117674_3210.html

⁹⁰ « PFUE : quel bilan pour la présidence française du Conseil de l'UE à mi-parcours ? » *Toute L'Europe*, 01/04/2022, consulté le 22/05/2022. <https://www.touteurope.eu/presidence-du-conseil-de-l-union-europeenne/pfue-quel-bilan-pour-la-presidence-francaise-du-conseil-de-l-ue-a-mi-parcours/>

⁹¹ Paul MAURICE, « Une « présidence coronavirus » : les conséquences de la crise sanitaire sur la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne », *Allemagne d'aujourd'hui*, 2021, n°236, pp.21-22.

Ainsi :

« La guerre en Ukraine et la réaction européenne, c'est quand même là-dessus que je me suis focalisé, et c'est donc seulement maintenant par exemple [l'entretien s'étant déroulé le 17 mars 2022] que je fais le premier article vraiment synthétique de la PFUE, où en est-elle, où va-t-elle etc. Car la PFUE on l'a un peu oublié au milieu de tout ça, et c'est ce qu'il se passe en Ukraine qui a pris le pas. »

Mathieu Solal (L'Opinion)

« C'est vrai qu'on est un peu noyé dans l'actualité ukrainienne. Donc on ne suit pas toutes les réunions quotidiennes ou hebdomadaires, c'est compliqué d'être sur tous les fronts. La vraie difficulté de Bruxelles c'est qu'il faut vraiment être sur tous les sujets, donc moi par exemple hier j'ai écrit sur les projets de voies vertes pour transporter le grain ukrainien vers l'UE et ensuite exporter vers d'autres pays. Aujourd'hui je suis sur le Brexit, on est sur les sujets d'investissements de défense pour la semaine prochaine etc. »

« Donc oui on est vraiment sous l'eau avec la crise ukrainienne. Honnêtement mars, avril et début mai j'ai fait certaines semaines à 60 heures. Donc on a vraiment tellement de choses à faire ici que c'est compliqué d'être sur tous les fronts, car quand on parle de ce qui est géré par la PFUE, c'est les négociations des trilogues. Et en général les médias, en tout cas nous qui sommes un média généraliste, on n'écrit pas sur les étapes intermédiaires, on écrit que quand c'est la fin. Donc vu l'actualité qu'il y a, c'est compliqué pour nous d'être chaque semaine à chaque réunion pour savoir ce qui s'est négocié entre le cabinet en question du Conseil, la Commission, la PFUE et les députés en question. »

Leonor Hubaut (Le Figaro)

« On a dû énormément traiter les sanctions européennes, les livraisons d'armes, les réfugiés etc. »

Clément Solal (Le Parisien)

Nous voyons au travers de ces extraits d'entretiens que la guerre en Ukraine a réellement impacté le travail des correspondants. La guerre se déroulant sur le continent européen et l'UE agissant à de très nombreux niveaux comme nous l'avons vu, l'actualité européenne s'est démultipliée. Nos enquêtés ont alors très largement travaillé sur le sujet, ce qui a eu pour conséquence de pouvoir moins, voire beaucoup moins, se focaliser sur la PFUE. La guerre en Ukraine impacte alors directement le déroulé de cette présidence française, mais également son suivi et traitement par les journalistes français à Bruxelles.

Cela a notamment pu favoriser un traitement de la PFUE par les journalistes en France, comme cela nous est affirmé par l'une de nos enquêtés :

« Je ne pense pas qu'à cause de ça il y a des sujets qui n'ont pas été traités, car comme on a des collègues sur Paris, on s'organise et on se complémente pas mal. Donc je ne pense pas qu'il y ait eu un défaut de couverture de la PFUE à cause de la crise »

Leonor Hubaut (Le Figaro)

Une telle chose ne nous ayant pas été affirmée par nos autres enquêtés, nous pouvons supposer que le Figaro, dans sa qualité de second quotidien national le plus diffusé de France⁹², possède une rédaction par conséquent plus importante ce qui pourrait alors permettre d'assurer un suivi plus stable du sujet.

Enfin, ce bouleversement de l'agenda a pu malgré tout profiter à la PFUE, puisque certaines idées défendues par la France, et notamment par le Président de la République, ont été remises en avant.

⁹² Classement diffusion presse quotidienne nationale 2021. <https://www.acpm.fr/Les-chiffres/Diffusion-Presses/Presse-Payante/Presse-Quotidienne-Nationale>

Ainsi :

« La guerre en Ukraine et tout le choc qu'elle a créé, ça a validé des priorités de la France depuis Macron, et même certaines avant Macron. C'est-à-dire L'Europe de la défense, l'idée d'une souveraineté européenne qui était quand même très contestée y'a encore quelques années, notamment par les pays du nord. »

Clément Solal (Le Parisien / AGEFI)

« Les circonstances donnent un sens à cette présidence. »

Mathieu Solal (L'Opinion)

Certaines priorités de la PFUE ont donc été mises en avant à la suite de cet événement. Se rendant compte que notre voisin russe peut représenter un danger militaire, l'idée d'une Europe de la défense soutenue par la France est revenue sur le devant de la scène. Par exemple, l'Allemagne, longtemps fermement opposée à cette idée, est aujourd'hui « *le symbole de cette prise de conscience.* »⁹³

« Pour la première fois l'UE en tant qu'UE a livré des armes à un pays tiers, ce qui est proche d'une politique de défense. »

Clément Solal (Le Parisien /AGEFI)

Enfin, tout cela participe à mettre encore davantage Emmanuel Macron en tant qu'acteur important de la Présidence française du Conseil. En effet, ce dernier joue un rôle diplomatique majeur dans le cadre de ce conflit, en appelant ou rencontrant à de nombreuses reprises Vladimir Poutine, leur dernier appel en date ayant eu lieu début mai.⁹⁴ Le Président

⁹³ « Et Poutine ressuscite L'Europe de la défense. », *Les Echos*, 31/03/2022, consulté le 20/03/2022. <https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/et-poutine-ressuscite-leurope-de-la-defense-1397612>

⁹⁴ « Entre Emmanuel Macron et Vladimir Poutine, une reprise de contact sans illusion. », *Le Monde*, 04/05/2022, consulté le 20/05/2022. https://www.lemonde.fr/international/article/2022/05/04/entre-emmanuel-macron-et-vladimir-poutine-une-reprise-de-contact-sans-illusions_6124669_3210.html

de la République ayant également de très nombreux contacts avec le chef d'Etat ukrainien, un « *singulier triangle diplomatique s'est noué entre Vladimir Poutine, Volodymyr Zelensky et Emmanuel Macron depuis le début de la guerre en Ukraine.* »⁹⁵ Cela permet au Président de la République de se montrer comme l'un des leaders occidentaux les plus importants dans ce conflit, aux côtés par exemple de Joe Biden, Président américain. Ce rôle est d'autant plus facilité lorsque son pays préside l'une des institutions les plus importantes de l'Union européenne, bien que le chef d'Etat français n'y ait pas de rôle officiel comme nous l'avons vu précédemment.

Alors :

« Macron a pris une place très importante sur le côté diplomatique face à Poutine et dans la crise Ukrainienne. Et c'est, de un, parce que la France est un pays très important en Europe, la première puissance militaire et une grande puissance diplomatique. Et de deux, le statut de présidence de l'UE rend d'autant plus légitime d'aller parler à Poutine, et avec la coalition allemande qui fait un peu ses premiers pas, c'était normal que ce soit lui qui prenne les devants. »

Clément Solal (Le Parisien / AGEFI)

« Les événements, c'est quand même un hasard, mais ça fait que c'est bien qu'on ait une présidence française maintenant avec ce qu'il se passe en Ukraine. La France prend pas mal ça en main, Macron prend pas mal ça en main. C'est un peu ce que je disais dans un papier, ça donne du sens. »

Mathieu Solal (L'Opinion)

⁹⁵ « Guerre en Ukraine : Macron et la stratégie du téléphone rouge », *Le Parisien*, 01/03/2022, consulté le 15/03/2022. <https://www.leparisien.fr/politique/guerre-en-ukraine-macron-et-la-strategie-du-telephone-rouge-01-03-2022-4F7JUCBGJCCEHMX26UZ3YG22BE.php>

Ainsi, nous observons diverses conséquences de la guerre en Ukraine sur la Présidence française du Conseil de l'Union européenne. Premièrement, elle vient perturber son agenda, forçant l'Union et ses Etats membres à devoir prendre des décisions et dispositions d'urgences qui n'étaient initialement pas prévues. Cela aura malgré tout permis à certaines priorités de la France et de la PFUE d'être davantage mises en avant, et au Président Emmanuel Macron de se placer encore davantage que ce que nous avons vu, comme un acteur important de cette présidence. Tout cela a donc des conséquences sur la médiatisation de la PFUE par les journalistes français présents à Bruxelles. Avec une perturbation de l'agenda de la présidence, les travaux de la PFUE ont pu être éclipsés par les mesures de réaction à la guerre. Alors, nos enquêtés se sont retrouvés à très largement écrire sur le sujet ukrainien et sa réponse européenne et donc moins sur la PFUE.

C) Le constat mitigé de l'impact de la PFUE sur la production d'information sur les affaires européennes par les correspondants français.

Comme nous avons pu le voir dans la première partie de notre développement, l'une des manières dont la PFUE a été mise à l'agenda fut de la percevoir comme une éventuelle solution au problème de la médiatisation des affaires européennes jugée par certains trop faible en France. Nous allons alors désormais voir si cette période a permis de « faciliter » ou non la production d'information sur les affaires européennes de la part des correspondants français présents à Bruxelles.

Tout d'abord concernant le rapport aux courses. De manière générale, les correspondants français présents à Bruxelles sont régulièrement en contact avec des acteurs institutionnels français également présents dans la capitale belge. En effet, « *le milieu des sources à Bruxelles n'est pas complètement dénationalisé* »⁹⁶ et cela s'illustre par de nombreux exemples comme le fait que « *certaines commissaires soucieux de continuer à exister publiquement dans leur pays d'origine conviennent régulièrement les journalistes de celui-ci pour des échanges informels* »⁹⁷ mais également au travers des « *porte-parole des représentations permanentes auprès de l'Union européenne. Ceux-ci cherchent en effet à établir un contact privilégié avec « leurs » journalistes.* »⁹⁸

De tels liens sont dans un certain sens, logiques, puisque l'information européenne en France étant souvent cadrée avec un point de vue français ou tout de moins faisant référence à la France, comme nous avons pu le voir au début de notre développement, le lien avec les sources françaises à Bruxelles est inévitable. Cette proximité fait également sens pour des raisons évidentes de pratique, puisque parlant la même langue ces sources sont plus simplement accessibles. Les journalistes français permettent aussi à ces sources de pouvoir communiquer plus simplement. Il ne faut en effet pas oublier que les sources sont utiles aux journalistes, mais ces derniers peuvent aussi être perçus comme utiles par les sources.

⁹⁶ Olivier BAISNEE, « Les journalistes accrédités auprès de l'Union européenne : correspondants à l'étranger ou généralistes spécialisés ? Logiques et paradoxes du poste de Bruxelles dans la presse française et britannique », *Réseaux*, n°111, 2002, p.118

⁹⁷ *Ibidem.*

⁹⁸ *Ibidem.*

« Les gens vous voient comme une opportunité de communication. [...] La manière dont on vous parle quand vous êtes journaliste il faut s'en méfier aussi. On va être très sympa avec vous parce que c'est dans leur intérêt, ils ont envie d'avoir leur nom dans le journal et de pouvoir faire passer leur message. Ils vous voient comme une opportunité. »

Mathieu Solal (L'Opinion)

En prenant cela en compte, nous pouvons imaginer que lors de la PFUE, le lien entre les journalistes français présents à Bruxelles et leurs sources françaises s'était renforcé. En effet, il semblerait logique qu'étant donné la place très importante de la France dans le fonctionnement de l'UE durant ce semestre, les sources françaises aient beaucoup plus d'informations à communiquer et soient d'autant plus enclin à le faire. Malgré cela, c'est pourtant davantage l'inverse qui se produit, comme nos enquêtés ont pu nous l'expliquer.

« En réalité il y a quelque chose de très sensible, c'est que normalement, quand un pays à la présidence du conseil, il a le devoir d'être neutre. Il ne négocie pas pour lui-même donc il n'y a pas de moi j'ai obtenu ou je n'ai pas obtenu, ces choses-là c'était avant la PFUE. Et donc on ne va pas avoir de diplomates qui vont vous dire on a obtenu que la France ait ça ou ça. Ils vont vous dire qu'on a obtenu que l'accord soit large, que tel ou tel pays soit d'accord. Il y a un devoir de prudence de leur part »

De plus,

« Ils [la représentation permanente] n'ont pas forcément la main sur tous les dossiers car ce sont parfois certains ministres qui ont pris les dossiers à bras le corps et qui ont donc une prédominance dessus. Donc parfois c'est plus dur pour les gens de la représentation permanente de s'exprimer là-dessus. »

Leonor Hubaut (Le Figaro)

« Ils sont dans leur rôle de présidence donc ils sont plus dans la neutralité, car la présidence est censée rester dans une certaine neutralité, ne pas vouloir froisser les autres pays car ils sont censés trouver un compromis entre eux. Donc il y a plus de prudence du côté français, même si quand il y a un accord ils s'en félicitent. »

« Même la parole de Macron est plus prudente que lorsqu'ils n'ont pas la présidence et qu'ils veulent donc jouer un rôle plus net plus précis sur ce qu'ils veulent faire. Là ils ne veulent pas braquer, ce serait contre-productif de lancer une idée qui est loin de faire consensus. »

Mathieu Solal (L'Opinion)

Nous voyons donc que le statut de présidence du Conseil de l'Union européenne entraîne une retenue de la part des sources françaises, notamment de la part de la représentation permanente de la France auprès de l'UE. Cela est dû à un devoir de neutralité. Il pourrait en effet être problématique que le pays préside l'ensemble des débats au Conseil pendant une demi-année ne soit pas neutre vis-à-vis des autres Etats membres, sachant que le cœur même du fonctionnement de l'Union européenne est la recherche permanente de compromis.

Selon l'un de nos enquêtés, la France va parfois tenter de passer au-delà de cette limite en se servant des médias, puisque :

« Sur l'histoire d'un possible nouvel endettement par rapport à l'Ukraine, c'était intéressant de voir qu'ils essayent de faire monter le sujet mais sans parole officielle, juste en utilisant les médias pour créer une attente autour de ce nouvel endettement et donc un peu outrepasser son rôle de présidence, sans pour autant le faire officiellement. »

Mathieu Solal (L'Opinion)

Ce témoignage illustre une certaine réalité dans laquelle les acteurs politiques utilisent les médias de manière stratégique, c'est ainsi que « *les sources d'information peuvent être considérées comme des « entrepreneurs politiques » qui [...] tentent d'utiliser au mieux les ressources dont ils disposent.* »⁹⁹ Ce qui représente alors une limite « *du rôle de médias dans la production de l'information [du fait] de l'usage stratégique que les pouvoirs publics peuvent faire des médias.* »¹⁰⁰ Les informations données par les sources, même françaises, sont donc très contrôlées afin de maîtriser au maximum la communication.

« Ce sont des sources intéressantes mais qui ont une parole pas très libre. En tout cas ils savent exactement ce qu'ils disent et quand ils lâchent des informations c'est parce qu'ils ont décidé de les lâcher. »

Céline Schoen (La Croix)

Les relations avec les sources françaises pendant cette PFUE ont également pu être impactées par les événements dont nous avons parlé dans les parties précédentes, que ce soit l'élection présidentielle ou la guerre en Ukraine. Leur tenue en parallèle de la présidence française du Conseil semble mettre davantage de pression sur les sources, qui tentent de maîtriser encore davantage la communication.

« Ils sont un peu sous pression maximale avec ce qu'il se passe en Ukraine et la pression je pense de sortir certains textes avant les élections. Et donc leurs briefings vont être plus défensifs. [...] Donc finalement quand vous voulez avoir des infos vous sentez que là on est dans une période tellement sensible entre l'élection et la guerre, qu'on vous envoie un peu paître, qu'on vous envoie vers quelqu'un d'autre car on a envie de maîtriser la communication et ils ne veulent pas vraiment répondre aux journalistes, on a plutôt envie de leur faire écrire des choses, vous voyez la différence. »

⁹⁹ Jérémie NOLLET, « Croiser analyse des politiques publiques et sociologie des médias : genèses et usages des concepts de mise à l'agenda et de construction des problèmes. », *Congrès AFSP 2009*, p.11

¹⁰⁰ *Ibidem.*

« J'ai l'impression qu'il y a une communication très maîtrisée et qu'ils n'ont pas forcément envie de donner énormément de détails sur l'arrière-cuisine quoi. »

Mathieu Solal (L'Opinion)

Ainsi les relations avec les sources françaises durant cette PFUE peuvent sembler plus complexes qu'en période de non-présidence pour la France. Cela peut être directement lié à la PFUE et du devoir de neutralité imposé aux français, mais également indirectement puisque viennent se rajouter à cela l'élection présidentielle française et la guerre en Ukraine, imposant aux sources française un contrôle encore plus strict de ce qu'elles disent. La réunion de ces trois facteurs vient donc complexifier la recherche d'informations par le biais des sources françaises. En faisant le lien avec nos parties précédentes, nous voyons donc que ces deux événements semblent avoir eu un impact relativement négatif sur la production d'information sur la PFUE par les journalistes français présents à Bruxelles.

Ainsi, certains de nos enquêtés ont fait part d'une certaine déception. Ces derniers attendaient en effet la PFUE afin de donner notamment un rôle plus important à leur travail. En effet :

« Mon travail en lui-même, ça aurait pu me donner un rôle beaucoup plus important, mettre mon travail beaucoup plus en vue s'il n'y avait pas eu l'élection présidentielle en même temps, enfin si la campagne présidentielle et la PFUE n'étaient pas si intimement liées. »

Mathieu Solal (L'Opinion)

« Moi je me disais que ça allait me permettre d'expliquer ces textes qui sont sur la table. Ce que je fais mais peut-être pas autant que je le pensais car il y a eu la présidentielle qui a fait que la couverture de la PFUE a été un peu écourtée. Le type de papiers sur comment les élections françaises sont perçues à Bruxelles, le fait que Marine monte au gré des sondages et donc la possibilité qu'on sorte de l'Union. Ça les intéressait [la rédaction du Parisien] et de deux ça a ralenti les travaux de la PFUE. »

« Je regrette quand même qu'on n'ait pas plus parlé des textes. Pour moi ça allait être un grand moment de pédagogie et de vulgarisation. Non pas que la France allait tout changer et faire aboutir plein de textes, mais juste car c'était un bon prétexte et une bonne manière d'intéresser les gens. C'est-à-dire qu'il a été à juste titre reproché de ne pas avoir reporté la présidence, et ça oui je le regrette complètement. »

Clément Solal (Le Parisien / AGEFI)

Nous voyons que ces deux enquêtés attendaient de la PFUE qu'elle soit un événement permettant de démarquer leur travail, notamment en faisant de cette présidence une opportunité de pédagogie sur les sujets européens en général. Mais selon eux, les événements parallèles et notamment l'élection présidentielle, sont venus perturber cela.

Ce constat n'est pas forcément partagé par l'ensemble de nos enquêtés. Ainsi :

« Journalistiquement parlant c'est vraiment une période très intéressante. On a un Président qui met L'Europe en avant dès qu'il en a l'occasion, notamment avec la campagne présidentielle. Et à cause de cette échéance électorale, je pense que les regards sont encore plus tournés vers Bruxelles et cette PFUE. [...] »

Céline Schoen (La Croix)

L'élection présidentielle est ici perçue comme étant un facteur positif vis-à-vis de la production d'articles concernant la PFUE puisqu'en utilisant cette présidence dans le cadre de sa campagne, Emmanuel Macron tournerait davantage les regards vers l'Union européenne et la PFUE. Cette présidence du Conseil de l'UE a donc tout de même permis la production d'articles pédagogiques et expliquant la place de la France au sein de l'UE.

« Je dirais que la France est un grand pays de l'UE qu'on entend de toute façon et dont la parole compte tout le temps. Mais là oui c'est intéressant de regarder la manière dont elle tente de guider, donc ça ajoute un enjeu et un intérêt supplémentaire dans les articles quand même. »

Mathieu Solal (L'Opinion)

« Il y a un vrai intérêt du lectorat pour la chose, et pour nous en tant que journaliste c'est vrai que c'est intéressant car c'est d'autant plus facile de parler d'Europe quand on est dans une séquence comme ces six mois de PFUE. Il y a un regain d'intérêt qui fait chaud au cœur et qui facilite la tâche. [...] Chaque début de présidence on va présenter le programme du pays qui prend les rênes [...] mais là c'était fois dix quoi. Donc on fait des gros dossiers, il y a vraiment eu un intérêt fort qui était marqué et qui se traduisait aussi par le nombre de papiers envoyés depuis Bruxelles vers Paris. »

« J'ai eu des consignes venant de la rédaction à Paris qui me proposait de faire un article sur le programme et les priorités, un autre sur les liens entre les institutions, donc en gros le fonctionnement de l'UE, des trucs assez pédagogiques. »

Céline Schoen (La Croix)

« C'est possible qu'ils [la rédaction] m'aient contacté en sachant qu'il y aurait la PFUE et que ça tombait en même temps que la présidentielle, ce qui la rendait donc encore plus intéressante à traiter pour eux. »

Mais

« Il est difficile d'isoler les faits PFUE. »

Clément Solal (Le Parisien / AGEFI)

« Ce qui change c'est de faire, avant que la présidence commence, des papiers sur les ministres clés, quel est le fonctionnement, le rôle que va avoir la France etc. Donc il y a peut-être plus un focus sur la place de la France dans le mécanisme des institutions européennes et l'influence ou pas qu'elle peut avoir. » [...] Donc oui beaucoup de papiers sur qu'est-ce qu'une présidence tournante, le rôle que ça a, quelle influence on peut avoir sur les dossiers, les personnages clés à Paris et à Bruxelles. »

Leonor Hubaut (Le Figaro)

L'ensemble de nos enquêtés exprime donc que la PFUE fut bien l'occasion de faire parler d'Union européenne en France et de faire de la pédagogie, bien que comme nous l'avons vu précédemment, cela aurait pu être fait de manière encore bien plus importante si l'élection présidentielle ou la guerre en Ukraine n'avaient pas eu lieu en même temps.

Ainsi, la période de la PFUE a été extrêmement importante concernant l'actualité européenne. La PFUE a parfois simplifié la production de cette information en donnant un attrait plus particulier à la place de la France dans le système européen. Malgré tout, elle a aussi pu engendrer des difficultés notamment liées au travail avec les sources françaises. Alors, ce semestre de présidence française a engendré un travail important aux journalistes français à Bruxelles, bien qu'une partie importante de celui n'ait pas forcément concerné la PFUE mais l'a beaucoup été sur l'élection présidentielle et la guerre en Ukraine.

« En mars et avril, le nombre d'articles que j'ai fait a été le double ce que j'ai pu faire en janvier. Et ma collègue Anne [correspondante principale pour Le Figaro] a travaillé tous les week-ends. En ce moment c'est vraiment extrêmement lourd, et ça vient en complément de la fatigue accumulée sous le covid. »

Mais ;

« Les coupures sur la PFUE, il n'y en a quand même pas eu tant que ça. »

Leonor Hubaut (Le Figaro)

Nous pouvons tenter à notre niveau de comparer via *Europress*, sur la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 26 mai 2022 et pour la presse généraliste française, le nombre d'articles publiés contenant les termes « UE » et/ou « Union européenne » ; et le nombre contenant les termes « PFUE » et/ou « Présidence française du Conseil de l'Union européenne » et/ou « Présidence française de l'UE ». Bien que cette comparaison soit très limitée puisqu'uniquement réalisée sur le site *Europress* ne comportant donc pas l'ensemble des médias français, *L'Opinion* n'y figurant pas par exemple, cela nous permet tout de même de nous faire une idée très générale.

Nous voyons ainsi que sur cette période, 3700 articles comportant les termes « UE » et/ou « Union européenne » ressortent de la recherche. De l'autre côté, seulement 207 articles comprenant les termes « PFUE » et/ou « Présidence française du Conseil de l'Union européenne » et/ou « Présidence française de l'UE » ressortent. Malgré ses importantes limites, cette rapide recherche nous permet tout de même de mettre en exergue le fait que très nombreux articles ont été publiés en France concernant l'Union européenne durant la période de la PFUE. Malgré cela, une part très réduite d'entre eux cite ou concerne la Présidence française.

Alors, la PFUE a représenté une bonne manière pour les correspondants français présents à Bruxelles de parler d'Union européenne. Malgré tout, certaines contraintes sont venues peser sur la production de cette information, notamment le devoir de réserve des sources françaises et la tenue en parallèle de la PFUE des élections présidentielles françaises et de la guerre en Ukraine. Ainsi, la production d'information sur les affaires européennes par les correspondants français présents à Bruxelles ne fut pas grandement simplifiée par la tenue de la PFUE, décevant ainsi les attentes de certains correspondants.

Conclusion

Au cours de notre recherche, nous avons cherché à rendre compte de la manière dont les correspondants français présents à Bruxelles ont médiatiquement traité la PFUE tandis que sont venu s'interposer à cette dernière, à la fois l'élection présidentielle française, mais également la guerre en Ukraine.

Nous avons dans une première partie pu comprendre le caractère événementiel de la PFUE au niveau politique mais également médiatique.

Nous avons ainsi montré la place qu'avaient eu les médias dans le processus de mise à l'agenda de cet événement en France. Tout d'abord au cœur de la formulation du problème de la faible médiatisation des affaires européennes en France, ils ont par la suite été les relais d'une mise à l'agenda plus politique.

Ensuite, nous avons également montré en quoi la présence à Bruxelles des correspondants français représentait une vraie plus-value dans le traitement médiatique de la PFUE, notamment vis-à-vis des journalistes étant basés à Paris.

Dans une seconde partie, nous avons étudié de manière plus concrète comment les correspondants traitaient de la PFUE tandis que celle-ci se déroule dans une période marquée par d'autres événements politiques majeurs.

Nous avons ainsi vu comment la PFUE a été utilisée de manière stratégique par le Président Emmanuel Macron dans un objectif électoral. Cela est venu davantage nationaliser la présidence du Conseil et son traitement médiatique, et tandis que certains de nos enquêtés y ont vu une manière d'amplifier la médiatisation de la PFUE en France, d'autres notent un effet plutôt inverse.

Par la suite, nous avons analysé l'impact de la guerre en Ukraine sur le travail des correspondants français à Bruxelles et le traitement médiatique de la PFUE. Nous avons ainsi montré que cette guerre avait modifié les agendas de l'Union européenne et de la PFUE, et par conséquent le traitement médiatique de cette dernière. Le suivi et le traitement médiatique de la PFUE par les correspondants se sont ainsi retrouvés en quelque sorte « noyés » sous l'actualité Ukrainienne.

Enfin, nous avons essayé de comprendre l'impact qu'avait eu la PFUE sur la production d'information sur les affaires européennes par les correspondants français. Nous avons alors montré que le travail avec les sources françaises avait pu, de manière étonnante, être affaibli durant cette période. Aussi, la PFUE a permis de produire des articles assez pédagogiques sur le fonctionnement de l'Union européenne. Malgré tout, certains de nos enquêtés expriment une déception du fait que leur traitement de la PFUE ait pu se révéler moins important qu'imaginé, notamment à cause de l'élection présidentielle. Un constat n'étant néanmoins pas partagé par tous.

Ainsi, la médiatisation de la PFUE par les correspondants de presse français présents à Bruxelles s'est déroulée dans un contexte particulier. Alors, tandis que ces derniers sont idéalement positionnés pour traiter de cet événement, l'élection présidentielle française et l'utilisation de la PFUE par Emmanuel Macron, ainsi que la guerre en Ukraine sont venues perturber le traitement médiatique de la présidence du Conseil par les correspondants interrogés. Ces événements sont ainsi venus modifier le rôle initial de certains acteurs tiers, que ce soit le Président de la République ou d'autres sources françaises et européennes. De plus, l'élection présidentielle est venue nationaliser davantage qu'elle ne l'est déjà la PFUE, et la guerre en Ukraine a quant à elle perturber l'ensemble des agendas européens, celui de la présidence française y compris. Au cœur de tout cela, nos enquêtés ont ainsi dû parfois se concentrer sur ces événements tiers et donc moins sur la PFUE.

Nous pouvons alors estimer que l'élection présidentielle française et la guerre en Ukraine sont venues perturber le traitement médiatique des correspondants français interrogés, qui aurait peut-être pu être moins nationalisé et plus conséquent.

Il nous faut toutefois poser les limites de notre recherche. Tout d'abord, nous n'avons pu interroger qu'un nombre limité de correspondants de la presse française à Bruxelles. Nous n'avons ainsi pas eu l'opportunité de réaliser des entretiens avec les correspondants de certains gros titres de la presse française présents à Bruxelles, comme *Libération* ou *Le Monde*, ce qui aurait peut-être pu modifier certaines données. Aussi, cette recherche s'est déroulée pendant que la PFUE et les autres événements observés avaient lieu. Cela a pour conséquence un important manque de recul, et l'absence de données chiffrées précises sur la production de l'information européenne par les correspondants pendant cette période. Une recherche ayant lieu plus tard aurait par exemple pu permettre d'essayer de chiffrer

précisément le nombres d'articles écrits par les correspondants concernant directement la PFUE, le nombre de ceux faisant le lieu entre cette présidence et l'élection présidentielle française etc. L'absence de telles données empêche une démonstration précise et laisse davantage la place à la constatation sur l'instant.

Alors, une recherche sur le même sujet avec davantage de recul et plus de données permettrait d'effectuer un bilan plus précis de la médiatisation de la PFUE par les correspondants français présents à Bruxelles ; ainsi que les éventuelles conséquences de cette dernière sur le traitement médiatique des affaires européennes en France.

Bibliographie

Ouvrages :

Christian DELPORTE, « A la recherche d'un journalisme européen. Les journalistes au cœur de la construction européenne (XIX-XXe siècles), in Gilles ROUET (dir.), *Les journalistes et L'Europe*, Bruxelles, Bruylant, 2009, 390p.

Entretien de Jean Quatremer par Gilles BASTIN, « les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles, quelques signes d'un changement d'un monde de travail », in *Les métiers de L'Europe politique. Acteurs et professionnalisations de l'Union européenne*, GEORGAKAKIS dir., Presses universitaires de Strasbourg, 2002, 330p.

Martine ROYO, « Les journalistes ont une vraie responsabilité dans la construction de L'Europe », in Gilles ROUET (dir.), *Les journalistes et L'Europe*, Bruxelles, Bruylant, 2009, 390p.

N'DA Paul, Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article. Paris, L'Harmattan, 2015, 275p.

Thomas FRINAULT, « L'Europe à l'épreuve des médias. Une relation ambiguë. », in Gilles ROUET (dir.), *Les journalistes et L'Europe*, Bruxelles, Bruylant, 2009, 390p.

Articles scientifiques :

Arnaud MERCIER, « « Dominique MARCHETTI, dir., *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*. Guillaume GARCIA, Virginie LE TORREC, dirs, *L'Union européenne et les médias. Regards croisés sur l'information européenne* », *Questions de communication*, n°8, 2003, pp.485-487

BEAUD Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour « l'entretien ethnographique » », *Politix*, n°35, 1996, pp.226-257

Jean-Michel EYMERI-DOUZANS, « Déterminer et conduire la politique européenne de la France. Un modèle de symbiose du pouvoir présidentiel et du pouvoir administratif », *Revue française d'administration publique*, vol. 181, no. 1, 2022, pp.13-40

Jérémy NOLLET, « Croiser analyse des politiques publiques et sociologie des médias : genèses et usages des concepts de mise à l'agenda et de construction des problèmes. », *Congrès AFSP 2009*, 29p.

Michel MANGENOT, « III. – Personnels des institutions de l'Union européenne et des affaires européennes en France », *Revue française d'administration publique*, vol. 181, no. 1, 2022, pp.315-323

Olivier BAISNEE, « Les journalistes accrédités auprès de l'Union européenne : correspondants à l'étranger ou généralistes spécialisés ? Logiques et paradoxes du poste de Bruxelles dans la presse française et britannique », *Réseaux*, n°111, 2002, pp.102-130

Patrick HASSENTEUFEL, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, n°157, 2010, pp.50-58

Paul MAURICE, « Une « présidence coronavirus » : les conséquences de la crise sanitaire sur la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne », *Allemagne d'aujourd'hui*, 2021, n°236, pp.21-31.

Phillipe GARRAUD, « Politiques nationales : élaboration de l'agenda », *L'Année Sociologique*, vol. 40, 1990, pp.17-41

Sources officielles et rapports :

Allocution du Président de la République du 9 novembre 2021. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/11/09/adresse-aux-francais-9-novembre-2021>

Calendrier des événements de la PFUE dans sa version du 13/05/2022. <https://presidence-francaise.consilium.europa.eu/fr/evenements/>

Classement de diffusion de la presse quotidienne nationale 2021. <https://www.acpm.fr/Les-chiffres/Diffusion-Presses/Presse-Payante/Presse-Quotidienne-Nationale>

Décision 2016/1316 du Conseil du 26 juillet 2016 modifiant la décision 2009/908/UE, établissant les mesures d'application de la décision du Conseil européen relative à l'exercice de la présidence du Conseil, et concernant la présidence des instances préparatoires du Conseil. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/fr/TXT/PDF/?uri=CELEX:32016D1316&from=EN>

Discours du Président Emmanuel Macron devant le Parlement européen.
<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/01/19/discours-du-president-emmanuel-macron-devant-le-parlement-europeen>

Le rôle du Président », *Consilium.europa*. <https://www.consilium.europa.eu/fr/european-council/president/role/#:~:text=L'actuel%20pr%C3%A9sident%20du%20Conseil,mandat%20le%201er%20d%C3%A9cembre%202019.>

Présentation de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne.
<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/12/09/presentation-de-la-presidence-francaise-du-conseil-de-lunion-europeenne>

Rapport d'information déposé par la Commission des Affaires Européennes relatif à la prise en compte des sujets européens dans les médias audiovisuels, *Assemblée Nationale*, 2021, 47p.

La procédure législative ordinaire <https://www.consilium.europa.eu/fr/council-eu/decision-making/ordinary-legislative-procedure/>

Le Conseil de l'Union Européenne <https://www.consilium.europa.eu/fr/council-eu/>

La Présidence du Conseil de l'UE <https://www.consilium.europa.eu/fr/council-eu/presidency-council-eu/>

La Présidence française du Conseil de l'Union Européenne » <https://presidence-francaise.consilium.europa.eu/fr/presidence/la-presidence-du-conseil-de-l-union-europeenne/>

Michel HERBILLON, « La fracture européenne (rapport Herbillon) », 2003, p.7
<https://www.assemblee-nationale.fr/12/europe/rap-info/i0902.asp>

Articles de presse :

« Accordons à l'Europe la couverture médiatique qu'elle mérite », *Les Echos*, 3/11/2020, consulté le 24/04/2022 <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/opinion-accordons-a-leurope-la-couverture-mediatique-quelle-merite-1261393>

« Accueil des réfugiés d'Ukraine : L'Europe vit ce que d'autres régions connaissent depuis le début du XXIème siècle », *Le Monde*, 17/05/2022, consulté le 22/05/2022. https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/05/17/accueil-des-refugies-d-ukraine-l-europe-vit-ce-que-d-autres-regions-du-monde-connaissent-depuis-le-debut-du-xxi-siecle_6126504_3232.html#:~:text=Le%20Haut%2DCommissariat%20des,850%20000%20par%20la%20Roumanie.

« Bélig NABLI, « L'appareil d'Etat au service de la présidence française du Conseil de l'Union européenne », *SciencesPo centre de recherches internationales*, 04/01/2022, consulté le 28/04/2022. <https://www.sciencespo.fr/cei/fr/content/l-appareil-d-etat-au-service-de-la-presidence-francaise-du-conseil-de-l-union-europeenne>

« Ce qu'il faut retenir du discours d'Emmanuel Macron au Parlement européen à Strasbourg », *Libération*, 19/01/2022, consulté le 02/03/2022. https://www.liberation.fr/politique/ce-qu'il-faut-retenir-du-discours-demmanuel-macron-au-parlement-europeen-a-strasbourg_20220119_3KXB3PTOIVBOPN2CNGY4Z4VNDE/

« Emmanuel Macron officialise sa candidature à l'élection présidentielle », *Le Point*, 03/03/2022, consulté le 20/05/2022. https://www.lepoint.fr/presidentielle/emmanuel-macron-officialise-sa-candidature-a-l-election-presidentielle-03-03-2022-2466912_3121.php

« Entre Emmanuel Macron et Vladimir Poutine, une reprise de contact sans illusion. », *Le Monde*, 04/05/2022, consulté le 20/05/2022. https://www.lemonde.fr/international/article/2022/05/04/entre-emmanuel-macron-et-vladimir-poutine-une-reprise-de-contact-sans-illusions_6124669_3210.html

« Et Poutine ressuscite L'Europe de la défense. », *Les Echos*, 31/03/2022, consulté le 20/03/2022. <https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/et-poutine-ressuscite-leurope-de-la-defense-1397612>

« Guerre en Ukraine : l'Union européenne entre flambée des prix et difficultés d'approvisionnement » *Toute L'Europe*, 15/03/22, consulté le 20/03/22. <https://www.touteurope.eu/economie-et-social/guerre-en-ukraine-l-union-europeenne-entre-flambée-des-prix-et-difficultés-d-approvisionnement/>

« Guerre en Ukraine : L'Europe adopte un quatrième train de sanctions contre la Russie », *Le Monde*, 16/03/2022, consulté le 22/05/2022. https://www.lemonde.fr/international/article/2022/03/16/guerre-en-ukraine-l-europe-adopte-un-quatrieme-train-de-sanctions-contre-la-russie_6117674_3210.html

« Guerre en Ukraine : Macron et la stratégie du téléphone rouge », *Le Parisien*, 01/03/2022, consulté le 15/03/2022. <https://www.leparisien.fr/politique/guerre-en-ukraine-macron-et-la-strategie-du-telephone-rouge-01-03-2022-4F7JUCBGCJCEHMX26UZ3YG22BE.php>

« L'UE brise un tabou en finançant l'achat et la livraison d'armes à l'Ukraine », *Euractiv*, 28/02/2022, consulté le 22/05/2022. <https://www.euractiv.fr/section/l-europe-dans-le-monde/news/lue-brise-un-%E2%80%89tabou%E2%80%89-en-financant-lachat-et-la-livraison-darmes-a-lukraine/>

« La présidence française de l'Union européenne n'est pas une opération de communication avant la présidentielle dénonce Jean-François Rapin (LR) », *Public Sénat*, 07/12/2021, consulté le 10/04/2022. <https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/la-presidence-francaise-de-l-union-europeenne-n-est-pas-une-operation>

« Le récit de début de la guerre en Ukraine, de l'annonce de Vladimir Poutine aux attaques de l'armée russe », *Le Monde*, 24/02/2022, consulté le 23/05/2022. https://www.lemonde.fr/international/article/2022/02/24/de-l-annonce-de-vladimir-poutine-aux-attaques-aeriennes-et-terrestres-de-l-armee-russe-sur-l-ukraine_6115049_3210.html

« Les macronistes veulent remettre L'Europe à l'agenda politique », *Le Monde*, 10/11/2021, consulté le 15/05/2022. https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/11/10/les-macronistes-veulent-remettre-l-europe-a-l-agenda-politique_6101620_823448.html

« PFUE : quel bilan pour la présidence française du Conseil de l'UE à mi-parcours ? » *Toute L'Europe*, 01/04/2022, consulté le 22/05/2022. <https://www.touteurope.eu/presidence-du-conseil-de-l-union-europeenne/pfue-quel-bilan-pour-la-presidence-francaise-du-conseil-de-l-ue-a-mi-parcours/>

« Polémiques après le retrait du drapeau français sous l’Arc de Triomphe », *Le Point*, 01/01/2022, consulté le 10/05/2022. https://www.lepoint.fr/politique/polemiques-apres-le-retrait-du-drapeau-francais-sous-l-arc-de-triomphe-01-01-2022-2458795_20.php

« Présidence française de l’UE : ce qui rapproche et ce qui séparer Macron en 2022 de Sarkozy en 2008 », 28/03/2022. <https://www.lejdd.fr/Politique/presidence-francaise-de-lue-ce-qui-rapproche-et-ce-qui-separe-macron-en-2022-de-sarkozy-en-2008-4084694>

Annexes

Annexe 1 : Présentation des enquêtés

	Nom	Organe de presse	Statut	Localisation
Enquêté 1	Mathieu Solal	L'Opinion	Pigiste	Bruxelles
Enquêtée 2	Céline Schoen	La Croix	Pigiste	Bruxelles
Enquêté 3	Clément Solal	Le Parisien et l'AGEFI	Pigiste	Bruxelles
Enquêtée 4	Leonor Hubaut	Le Figaro	Pigiste	Bruxelles

Annexe 2 : Présentation des organes de presse

Organe de presse	Nationalité	Création	Périodicité	Support	Publication du titre nationale ou régionale
L'Opinion	France	2013	Quotidien	Titre + internet	Nationale
La Croix	France	1883	Quotidien	Titre + internet	Nationale
Le Parisien	France	1944	Quotidien	Titre + internet	Nationale sous le nom d'Aujourd'hui en France Régionale (Île de France et Oise) sous le nom Le Parisien
AGEFI	France	1911	Quotidien (internet) Hebdomadaire (titre)	Titre + internet	Nationale
Le Figaro	France	1826	Quotidien	Titre + internet	Nationale

Annexe 3 : Grille d'entretien

Thème	Questions
Métier et activité de l'enquêté(e)	<p>Pouvez-vous me décrire votre métier, votre activité habituelle à Bruxelles, en dehors de la PFUE ?</p> <p>Quelles sont vos principales sources, vos principaux relais au sein des institutions européennes ?</p> <p>Travaillez-vous seul ou avez-vous des collaborateurs, des stagiaires etc. ?</p> <p>L'Union Européenne a-t-elle un écho particulier dans votre journal ?</p>
Trajectoire de l'enquêté(e)	<p>Pouvez-vous me décrire votre parcours professionnel vous ayant mené à devenir correspondant à Bruxelles ?</p>
PFUE	<p>De quelle manière couvrez-vous la PFUE depuis son commencement (voir préalablement à son début ?)</p> <p>Votre activité a-t-elle changée avec la PFUE ?</p> <p>Pensez-vous que la PFUE puisse représenter un moment de bouleversement dans la manière de traiter l'actualité européenne en France ?</p> <p>Le fait que la PFUE se déroule en pleine campagne présidentielle a-t-il pour vous des conséquences sur sa médiatisation en France ?</p>
Relations de travail avec les journalistes de la rédaction basés en France	<p>Y'a-t-il un partage des sujets européens avec vos collègues basés à la rédaction / à Paris ?</p> <p>La PFUE a-t-elle eu des conséquences sur vos manières de travailler avec la rédaction ?</p> <p>Coopérez-vous ? Si oui comment ?</p> <p>La rédaction reprend-t-elle vos articles avant de les publier ?</p> <p>Tendent-ils de « renationaliser » vos articles ?</p>

